Journal Officiel de la République Tunisienne

Annonces Légales, Réglementaires et Judiciaires

TRADUCTION Française

Mardi 23 sfar 1441
22 octobre 2019

N° 100

35ème année

L'administration décline toute responsabilité quant à la teneur des annonces

Sommaire

Constitution
Autres sociétés **3562**
Gestion de Sociétés
Homologation de résolutions **3562**
Fonds de Commerce
Vente et location de fonds de commerce **3566**
Associations, Partis, Syndicats et Syndics
Associations et syndics **3572**
Actes Judiciaires
Ventes aux enchères publiques **3574**
Avis aux créanciers **3582**
Convocations
Sociétés anonymes **3583**
Autres sociétés **3585**
Divers
Avis au public **3586**
Bilans et Comptes Financiers
Bilan du Centre National de formation continue et de promotion professionnelle **3587**

CONSTITUTION

Autres sociétés

Création d'un groupement de développement agricole

Dénomination: Groupement de développement agricole «pêche de poisson d'eau douce»

Objet: Pêche et vente du poisson d'eau douce

Siège: Mzougha - Testour

Président: Chokri ben hamma chebbi

Trésorier: Ezzeddine ben abdelmajid mzoughi

Secrétaire général: Mohamed ben hsouna mzoughi

Reçu de constitution d'un groupement de développement agricole

Par le gouvemeur de Béja n° 213 du 02 Janvier 2018.

2019J00091SODB1

GESTION DE SOCIETES

Homologation de résolutions

SOCIETES ANONYMES

Nomination d'un administrateur et d'un président directeur général

«SOCIETE TOURISTIQUE SAHARA PALACE» S.A

Société anonyme

Capital social : 8.000.000 DT

Siège social : 70/72 Avenue Habib Bourguiba - Tunis

MF : 957107C

En vertu de Procès - Verbal de la réunion du conseil d'administration du 31/07/2019, enregistré à la recette des finances Av. Habib Thameur - Tunis, le 18/09/2019, sous le n° 1983339, quittance n° M74044, dont un exemplaire a été déposé au registre national des entreprises de Tunis, le 11/10/2019, sous le n0201964952, il a été décidé de nommer Madame Alia Belkahia en qualité d'administrateur de la société pour une durée qui prendra fin avec la tenue de l'AGO qui statuera les comptes de l'exercice 2019.

Et, en vertu de Procès - Verbal de la réunion de l'assemblée générale ordinaire du 31/07 /2019, enregistré à la recette des finances Av. Habib Thameur – Tunis le 18/09/2019, sous le n° 19803340, quittance n° M74045, dont un exemplaire a été déposé au registre National des Entreprise de Tunis, le 11/10/2019, sous le n°201964952, il a été décidé de nommer Madame Alia Belkahia en qualité de président directeur général de la société pour la durée de son mandat d'administrateur qui statuera sur les comptes de l'exercice 2019.

2019T01407SANB2

Notice

Augmentation de capital

Article 301 du code des sociétés commerciales

«SICIEP TUNISIE SA»

Société anonyme

Capital social : 7.125.000 Dinars

Siège social : Boulevard Mohamed Bouazizi- Immeuble Maghrebia Tour B Charguia 2-2035 Tunis

Identifiant Unique : 0943933

Suite à l'assemblée générale extraordinaire du 23/7/2019, les actionnaires ont décidé une augmentation de capital d'un montant de 2.014.000 dinars par conversion du compte courant actionnaire de la société SICEP SPA de la somme de 1.027.748 dinars et en numéraire pour un montant de 986.252 dinars. Le capital social est porté de 7.125.000 de dinars à 9.139.000 dinars par la création de 26.500 actions nouvelles de 76 dinars chacune intégralement souscrites et entièrement libérées lors de la souscription.

1/- Le délai réservé pour l'exercice du droit de souscription est fixé quinze (15) jours à compter de la date de parution de la présente notice au Jort, avec la possibilité de clôture anticipée de la souscription.

2/- Les 26.500 actions nouvelles à créer ont une valeur nominale de 76 dinars chacune.

3/- Dépôt préalable: copie du Procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 23/7/2019, a été déposée au greffe du tribunal de 1ère instance d'Ariana dont une attestation délivrée par le greffier en date du 11/10/2019 sous le n° AC031732019.

4/- Banque dépositaire des fonds : BANQUE INTERNATIONALE ARABE DE TUNISIE -Agence Internationale (71) au Compte n° TN590800300071320088975O.

2019403294SANB2

Renouvellement du mandat du président de conseil pour les exercices 2019, 2020 et 2021

Société MAGASIN GENERAL S.A

Capital : 11.481.250 DT

28, rue Mustapha Kamel Atatürk - Tunis

Identifiant unique : 0033128W

N°CNSS : 035698-02

Suivant procès verbal de la réunion tenue le 7 juin 2019, enregistré à la recette des finances rue Ghandi Tunis le 9 octobre 2019, sous n° 19804760 quittance n° 98909, et déposé au RNE le 14 octobre 2019 sous n° 201965484 le conseil d'administration a décidé de renouveler le mandat du président de conseil, Monsieur Tahar Bayahi pour les exercices 2019, 2020 et 2021.

2019403297SANB2

Société d'Etudes et de Promotion de Tunis Sud

SARL au capital de : 1 000 000 dinars

Siège social : 52, Rue Ibn Charaf - Belvédère Tunis 1002

RC : B133011998

MF : 040873RAM000

Matricule CNSS : 140043-72

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 25 septembre 2019, enregistré à la

recette des finances de Cité Mahrajène Tunis en date du 7 octobre 2019 sous le numéro 19806153 quittance n° 86110 et dont un exemplaire a été déposé au registre national des entreprises le 8 octobre 2019 sous le n° 201963150, il a été décidé ce qui suit :

- Renouvellement du mandat du président directeur général pour une période de 3 ans 2018, 2019 et 2020.

- L'approbation du rapport de gestion et des états financiers de l'exercice clos au 31 décembre 2018.

- L'approbation du rapport général du commissaire aux comptes sur l'exercice clos au 31 décembre 2018.

- L'approbation du rapport spécial du commissaire aux comptes sur l'exercice clos au 31 décembre 2018 (conventions visées par les articles 200 et suivants et 475 et suivants du code des sociétés commerciales).

- Quitus aux membres du conseil d'administration sur la gestion 2018.

- Déterminer les jetons de présence pour les représentants des entreprises publiques au conseil d'administration de la Société d'Etudes et de Promotion de Tunis Sud.

- Annonce d'un nouveau contrat d'assurance conclu (Eviter les conflits d'Intérêts).

2019403298SANB2

Notice d'information de l'augmentation du capital de la société l'immobilière Magasin Général «IMG»

Société anonyme au capital de 58 050 000 dinars

Siège Social: 28, rue Mustapha Kamel Atatürk- 1001 Tunis

Identifiant unique: 0032792V,

N°CNSS : 220528 - 47

La Société a pour objet :

- L'acquisition, le lotissement et l'aménagement de tout terrain à bâtir sur le territoire de la République Tunisienne.

- L'édification sur tout ou partie de ces terrains, d'immeubles, d'appartements, villas en série et de grandes Surfaces à usage commercial, en vue de leur location ou de leur revente.

Modalité de l'augmentation : selon le projet du procès - verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue le 15/08/2019 et déposé au RNE le 14/10/2019 sous le numéro AC011742019, les actionnaires ont décidé d'augmenter le capital social par compensation de créances certaines et échues de la somme de 10.000.000 dt pour le porter de 58 050 000 dt à 68.050.000 dt et ce par l'émission de 1 000 000 actions nouvelles nominatives de dix (10) dinars chacune souscrites en numéraires et libérés intégralement à la souscription.

Preuve du versement : les membres du conseil attestent par le certificat de libération par compensation, approuvé par le commissaire aux comptes, l'existence des créances certaines, liquides et exigibles qui sont affectées à la société Magasin Général pour la souscription à ladite augmentation.

Droit préférentiel de souscription : l'augmentation du capital a été attribuée exclusivement en totalité à la société mère « Société Magasin Général».

De ce fait tous les autres actionnaires renoncent expressément à leur droit préférentiel.

Délai de souscription : Le délai de souscription a été fixé à 15 jours à partir de la parution de cette notice avec la possibilité de clôturer la souscription par anticipation.

Mise à jour des statuts : Il a été décidé également de mettre à jour l'article six (6) des statuts.

2019403305SANB2

Nomination des administrateurs renouvellement du mandat des commissaires aux comptes

La Société des Lignes Intérieures et Internationales (Tunisair Express) – S.A

Au capital de 20 000 035 dinars

Siège social : Immeuble Maghrebia-Tour A- 9, Rue de l'Artisanat Z.I. Charguia II - 2035 Tunis-Carhage

Code TVA : 341761 H/A/M/000

Affiliation CNSS : 133141-57

Suivant procès verbal de l'assemblée générale ordinaire de la société TUNISAIR EXPRESS réunie le 12 Mars 2019, enregistré à la recette des finances rue de paradis-l'Ariana le 16 Mai 2019, sous le N°19703486, quittance N°69523, il est décidé :

1- Ratification de cooptation de M. Hatem Trigui en qualité d'administrateur qui aura à exercer ses fonctions en remplacement de M. Souheil Guannouni pour la période restante de son mandat qui prendra fin lors de l'assemblée générale qui aura à statuer les comptes de l'exercice 2018.

2- Désignation de M.Mourad Ben Nasr en tant qu'administrateur représentant de Tunisair en remplacement de M. Imed Mhiri.

3- le renouvellement du mandat de :

- M. Ilyes Mnakbi : Administrateur représentant Tunisair.

- M. Jamel Chrigui : Administrateur représentant Tunisair

- M. Bechir Ben Sassi : Administrateur représentant Tunisair.

- M.Mourad Ben Nasr : Administrateur représentant Tunisair.

- M. Karim Gueddiche : Administrateur représentant Tunisair.

- Mme Asma Mekki: Administrateur représentant le Ministère de Transport.

Pour une période de trois ans qui prendra fin lors de l'assemblée générale qui aura à statuer les comptes de l'exercice 2020.

4- L'assemblée générale ordinaire décide en application de l'article 260 du code des sociétés commerciales et 13 ter du COC de renouveler le mandat du cabinet AMI représenté par M. Abdelmajid nouiri et le cabinet eXacom représenté par M. Abderrazek Souei pour trois nouvelles années se terminant avec la tenue de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires de la société statuant sur les états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

5- Approbation des états financiers de l'exercice clos le 31-12-2017.

- Une copie du présent procès verbal a été déposée au registre des entreprises le 10 Octobre 2019 sous le N° 201964261.

2019403311SANB2

SOCIETES A RESPONSABILITE LIMITEE

Cession de parts sociales

Société « DECLIC» SARL

Capital : 856.000 000 Dinars

Siège social : E3 Ennaser Palace, Avenue Hédi Nouira - Ennaser 2, Tunis - 2001

Matricule fiscal n° : 810565S/A/M/000

RC : B148502002

CNSS : 293102-65

Suivant acte de donation en date du 28 Mars 2017, Monsieur Mehdi Masmoudi a cédé 7704 parts sociales à Monsieur Mohamed Radhwan Masmoudi.

Suivant acte de donation en date du 28 Mars 2017, Monsieur Radhwan Masmoudi a cédé 7704 parts sociales à Monsieur Hichem Masmouoi.

Suivant l'acte de cession de parts en date du 11 Avril 2017, enregistré à la recette des finances El Menzah 6 le 23 Mai 2017 sous le numéro n°17103318 quittance n°67622 l'associé Mr Hichem Masmoudi a cédé une part sociale (1 part sociale) à Mme Amira Mami.

Suivant procès verbal de l'assemblée générale extraordinaire daté du 11 Avril 2017, enregistré à la recette des finances El Menzah 6 le 23 Mai 2017, sous le n° 17703319 quittance n° 67625, l'associé a décidé d'approuver la cession de parts sociales et de modifier, en conséquence, l'article 6 des statuts,

Deux exemplaires des actes ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de l'Ariana, en date du 05 décembre 2017 sous le numéro 201756551.

2019T01389SRLB2

Désignation d'un nouveau gérant

Société SINDBAD

11, rue de Marseille Tunis

I.U : 0006728/M

En vertu d'un acte SSP en date du 19/03/2015 enregistré à la recette des finances rue du Paradis Ariana le 03/04/2015 sous le n°15702596 suivant quittance n°41745, dont 2 copies ont été déposées au registre National des Entreprises en date du 05 juillet 2019 ; l'assemblée générale extraordinaire de la société SINDBAD, élisant domicile au n° 11 Rue de Marseille Tunis, a décidé de nommer Monsieur Mohamed Matri, nouveau gérant de ladite société au lieu de Feu Mongi Matri, décédé le 11/11/2014.

Tous les pouvoirs et les prorogatives stipulés par la loi sont attribué au nouveau gérant.

2019T01406SRLB2

Société CACTUS PROD S.A.R.L

Capital : 1200000,000 DT

M.F : 0827432Q/ A/M/000

R.C : B0122072006

Siège Social : 53 rue du LAC constance - les berges du LAC Tunis 1053

C.N.S.S : 154260/30

Suivant Procès Verbal de l'assemblée générale ordinaire du 15 Mai 2019 enregistré à la recette des finances rue du paradis Ariana le 22 Mai 2019 sous le numéro 19703669 quittance n°71488 déposé au registre national des entreprises le 18/06/2019 quittance n°201928968

Mr Sofiene Bouraoui a été désigné gérant de la société.

2019T01421SRLB2

STE CB ENERGIE TUNISIA

SARL au capital de 5000 D

MF : 1111327 W/M/000

RC : B24122342009

Adresse : Sidi Fraj Mhamedia

Suivant PV de l'assemblée générale extraordinaire 2 enregistré à la recette des finances de Fouchena le 14/10/2019 sous le n° 19804310 quittance n°M081156, dont l'original a été déposé au centre National du Registre des entreprises le 16/1 0/20 19 dossier n° 201966096.

Il a été décidé ce qui suit :

- Maintenir la nomination de Mr Accardo Rosario passeport n°

YA1044399 daté du 04/01/2011 en tant que liquidateur de la société CB Energie Tunisia

- Proroger sa mission de liquidateur pour un délai supplémentaire soit au 30/06/2020.

2019R02337SRLB2

SOCIETE «PANGEA SHIPPING GROUP»

S.A.R.L de capital de 250 000 dinars

76, Avenue de la République 2060 La Goulette

Identifiant Unique : 0544064P

Suivant le procès-verbal de l'assemblée générale du 17/09/2019 enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés 1er bureau de Tunis en date du 24/09/2019 sous le numéro d'enregistrement 19705868 et suivant quittance n07183 et dont deux copies ont été déposées au registre national des entreprises en date du 09/10/2019 sous le numéro 201963885, il a été décidé :

- Ratification du mode et du délai de convocation de l'assemblée;

- Approbation des opérations de cession de parts sociales et de la nouvelle composition du capital social.

- Approbation de la transformation de la forme juridique de la société, d'une société à responsabilité limité à une société anonyme.

- Approbation du changement de l'objet social en ajoutant la participation dans les sociétés logistiques et de transport maritimes.

- Approbation des nouveaux statuts de la société

- Nomination des premiers membres du Conseil d'administration : Mr Walid Iskander Dziri, Mr Iskander Dziri, Mr Maher Loukil et Mr Mehdi Loukil.

- Désignation F.M.B.Z- K.P.M.G commissaire aux comptes de la société pour les exercices 2019,2020 et 2021.

2019R02338SRLB2

Dissolution d'une société

Société de promotion immobilière les palais d'or

SARL au capital de 150 000 Dinars

Route El Aïn Km 5 – Sfax

Identifiant Unique : 0635684T

Aux termes du PV de l'AGE tenu le 22 Juillet 2019, enregistré à la recette des finances Route El Aïn Sfax le 23 Juillet 2019 sous le n° 19501124

quittance n° M041472, les associés ont décidé la dissolution de la société de Promotion immobilière «Les Palais d'or» et la désignation de Monsieur Abdellatif Mallouli en qualité de liquidateur avec les pleins pouvoirs.

Ce PV a été inscrit au registre national des entreprises le 29 septembre 2019 sous le n° 201958456.

Le siège du liquidateur est désigné à Route El Aïn Km 5- Sfax.

Tél : 74651195 – 98418827.

2019X01269SRLB2

Clôture des travaux de liquidation

Société Chokri Consulting &-Management, en liquidation SARL au capital de 5 000,000DT

Siège social : Route de Téniour Km. 6,3041 - Sfax

Identifiant unique : 1288685R

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 14/08/2019, tel que enregistré à la recette d'enregistrement des actes de sociétés de Sfax en date du 15/08/2019 (n° enregistrement 19704548, Quittance n°M004878) ; il a été décidé : la lecture et l'approbation du rapport du liquidateur, les états financiers liquidatifs arrêtés au 31/5/2019, l'approbation de clôture des travaux de liquidation: l'approbation de la distribution du reste de la liquidation; et quitus au liquidateur.

Une copie du procès-verbal, du rapport du liquidateur, des états financiers liquidatifs ont été déposées au centre national du registre des entreprises - Sfax en date du 27/08/2019 sous le numéro 201942473.

2019X01272SRLB2

Société Immobilière Téniour de promotion Immobilière SARL

Au capital de 150 000,000 DT

Siège social : Route de Téniour Km. 6, 3041 - Sfax

Identifiant unique : 1246570A

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 30 09/2019, tel que enregistré à la recette d'enregistrement des actes de sociétés Sfax en date du 07/10/2019 (N° enregistrèrent 19507084, quittance n°M007516) ; il a été décidé la liquidation et la dissolution anticipée de la société, ainsi que la nomination du gérant Monsieur Abdelkarim Walha, Titulaire de la CIN n°01128368 en tant que liquidateur.

Les créanciers éventuels sont invités à produire leurs titres de créances dans les délais légaux au domicile du liquidateur sis à la route de Téniour Km 6, 3041 Sfax.

Une copie du présent procès-verbal a été déposée au registre national des entreprises Sfax le 10/10/2019 sous le numéro 201964608.

2019X01273SRLB2

Société Gassara Pour la Conception Métallique

Société à responsabilité limitée

Route El Ain km 5.5, Sfax

Identifiant unique : 1174246/RAM000

Affiliation CNSS : 317622-44

En vertu du PV de l'AGE du 1/02/2011, enregistré à la R.E.A.S. à Sfax le 10/02/2011, quittance n° M000605, enregistrement n° 11800576, dont 2 exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de 1ère instance de Sfax le 10/3/2011 sous le n°201111114/ les associés ont décidé à l'unanimité le transfert du siège social à Résidence Zahra Mezzanine route El Aïn km 5.5 Sfax.

2019X01281SRLB2

Société des Industries Métalliques et Plastique

«SIMEP» - SARL

Au capital de 280.000 dinars

MF : 1341799F/A/M/000

Suivant PV de l'AGE du 9/5/2018 enregistré à la recette de l'enregistrement des actes des sociétés de Sfax le 26/6/2018 quittance n°M003697, dont deux exemplaires ont été déposés au greffe de tribunal de première instance de Sfax le 29/6/2018, sous le numéro D811172014, il a été décidé une réduction de capital social de 560.000.000 D à 280.000.000 D et par la suite la mise à jour des statuts enregistrés le 26/6/2016, quittance N° M003701, sous le numéro d'enregistrement 18803393.

2019X01283SRLB2

La société GRAYSEN TELECOM

Société à Responsabilité Limitée, Au Capital de : 600.000 DT

Siège Social : 10 Rue L'Ile Java, BP 182-1053, Les Berges du Lac Tunis

MF : 1259932A M

RC : B 01160·222012

Conformément au procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue le, 19 février 2019 et enregistrée auprès de la recette des finances du Lac le 1 mars 2019, quittance n°M 000464, enregistrement n° 19701479 et dont deux exemplaires ont été déposé au Centre National du Registre des Entreprises de Tunis le 22 mai 2019 soue le n° 201925009 il a été décidé :

- La démission de gérant Mr Skander Ben Osman et la nomination de Mme Khadija Ben Yedder nouvelle gérante pour une durée de trois ans.

- La modification de l'article 6, l'article 7 et l'article 14 des statuts de la société.

2019403301SRLB2

Raison sociale : IMMOBILIERE AL GHORPHA

Capital : 323000.000 DT

Adresse : rue Abderahmen Mami Immeuble EZAHR appartement 3.2 borj louzir.

Matricule fiscal : 803911YPM000

D'après le PROCES VERBAL des délibérations de l'assemblée générale extraordinaire du 04/10/2019 enregistré le 08 octobre 2019 quittance 134116 sous le n°19706363, ce PV est déposé au centre national du registre de commerce le 16 octobre 2019 sous le n°201966023. L'assemblée a décidé de changer le siège social de la société immobilière « AL GHORPHA », de rue Abderahmen Mami Immeuble EZAHR appartement 3.2 borj louzir à l'adresse suivante :

Immeuble el ksour 2éme étage rue Ariana El Ouroud Ennasr II Ariana 2037.

2019403304SRLB2

Société «V2 Tunisie» société à responsabilité limitée S.A,R.L

Capital social; 50.000, 000DT

Siège social: 47 rue Elmoez Elmenzah I Tunis

UI: 1011267V

N° d'affiliation à la CNSS : 265406-14

En vertu du P. V de l'assemblée générale ordinaire en date du 20/02/2018 enregistré à la recette des finances cité Mahrajène n° de quittance 27693 n° d'enregistrement 18801789, dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de Tunis sous le n° 201825677, il a été décidé ce qui suit :

- Approbation du rapport du commissaire aux comptes ainsi les états financiers pour l'exercice 2017.

- Affectation des bénéfices de l'exercice 2017 soit 196.029 DT dans le compte réserves spéciales.

-Quitus au gérant pour l'exercice 2017.

- Approbation des conventions faisant l'objet du rapport spécial relatif à l'exercice 2017 et ce dans le cadre de l'article 115 CSC.

- Approbation du renouvèlement du mandat du gérant et ce à partir de l'exercice 2018.

2019403307SRLB2

STES UNIPERSONNELLES A RESPONSABILITE LIMITEE

Clôture des travaux de liquidation

Société : Abdelkarim Consulting & Management, en liquidation SUARL

Au capital de 5 000,000 DT

Siège social : Route de· Téniour Km 6, 3041 – Sfax

Identifiant Unique : 1288812E

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 14/08/2019, tel que enregistré à la recette d'enregistrement des actes de sociétés de Sfax en date du 15/08/2019 (n° enregistrement 19704550, quittance n°M004880) ; il a été décidé : la lecture et l'approbation du rapport du liquidateur, les états financiers liquidatifs arrêtés au 31/05/2019, l'approbation de clôture des travaux de liquidation, l'approbation de la distribution du reste de la liquidation; et quitus au liquidateur.

Une copie du procès-verbal, du rapport du liquidateur, des états financiers liquidatifs ont été déposées au centre national du registre des entreprises - Sfax en date du 27/08/2019 sous le numéro 201942471.

2019X01270SRUB2

Clôture des travaux de liquidation

Société Kamel Consulting & Management en liquidation SUARL

Au capital de 5 000,000 DT

Siège social : Route de Téniour Km 6, 3041 - Sfax

Identifiant Unique : 1288703A

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 14/08/2019 tel que enregistré à la recette d'enregistrement des actes de sociétés de Sfax en date du 15/08/2019 (n° d'enregistrement 19704549, quittance n°M004879) ; il a été décidé: la lecture et l'approbation du rapport du liquidateur, les états financiers liquidatifs arrêtés au 31/05/2019 ; l'approbation de clôture des travaux de liquidation; l'approbation de la distribution du reste de la liquidation; et quitus au liquidateur.

Une copie du procès-verbal, du rapport du liquidateur, des états financiers liquidatifs ont été déposées au centre national du registre des entreprises - Sfax en date du 27/08/2019 sous le numéro 201942472.

2019X01271SRUB2

AUTRES SOCIETES

Renouvellement du comité du groupement

République Tunisienne

Comité de suivi des organisations professionnelles

Groupement Hydraulique de Hzaizia

Suite de procès verbal du 31/5/2019 inscrit à la recette des finances de Haouria du 16/10/2019 sous matricule n° 197000975 et le bon n° M021729, on a pris décision de garder le nom des objectifs et le siège social du groupement hydraulique Hzaizia Monsieur Jalel Ben Amara Ben Hzez et Monsieur Hamed Ben Sadok Ben Akrout ont été élus comme président du groupement et trésorier selon le procès verbal de distribution de rôles ci-joint.

2019N00577SODB2

FONDS DE COMMERCE

Ventes de fonds de commerce

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous-seing privé en date du 05 et 06 /09/2019 enregistré à la recette des finances cité Ettadhamen en date du 01/10/2019 reçu n ° M101070 enregistrement N°19203611.

Monsieur : Ahmed ben khmaiss Khezemi demeurant route de Bizerte km 8 Sanhaji Mnihla Ariana a cédé à Monsieur : Mourad Ben Hassen Dey demeurant cité Mouna n° 8 Hammem lif Ben Arous la totalité du fonds de commerce avec ses éléments corporels et incorporels exploité sous la forme de -Boucherie- au local situé au route de Bizerte Km 8 Sanhaji Mnihla Ariana, d'un montant total de vingt cinq mille dinars (25000d000). Les éventuelles oppositions sont adressées entre les mains de Maître Chaibi Jihene avocate cabinet sis route de Bizerte Km 4 cité Ennasr 2094 Mnihla immeuble Mini centre 2éme étage Ariana (en face kiosque Agil), et ce, dans un délai de 20 jours à partir de la date de l'apparition de cette publication au journal officiel de la République Tunisienne.

Cette annonce a été publiée au journal Echourouk le 09/10/2019.

2019T01390FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un contrat de F.C daté du 19/09/2019 signature légalisée le 25/09/2019 et enregistré à la recette de finance avenue de la gare le 03/10/2019 quittance M063206, enregistrement 19206064 Mme Boudhil Saida titulaire de la CIN 00237224 a vendu à Mr Jabri Mohamed titulaire de la CIN 09486448 la totalité de F.C rue de suisse n° 8 bab bhar Tunis avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Toutes les oppositions seront reçues dans un délai de 20 jours à partir de la date de la publication de cet avis au journal officiel de la République Tunisienne et devrons être adressées chez Mme Boudhil Saïda 22, rue du Sfax Ben Arous Tél. 29 424 650.

2019T01393FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé daté du 07/10/2019, rédigé par l'avocat Maître Ibrahim El Hichri et enregistré à la recette des finances de Sidi El Bechir le 10/10/2019 quittance n° MO49449 enregistrement n° 19201955 , Mme Houida Bent Boubaker Ben Nasr El Hammami a cédé à la société Ben Attia services, société en cours de constitution représentée par son gérant M. Ahmed Ben Attia, la totalité du fonds de commerce exploité au local sis à la rue 9042 route Sidi Fathallah - Djebel Djloud - Tunis avec tout ses éléments corporels et incorporels et dont l'activité consiste en lavage et le graissage des voitures et des camions et la vente de tout leurs accessoires et tout les articles attenants ou se rattachant.

Les éventuelles oppositions doivent être formulées entre les mains de l'avocat Maître Ibrahim El Hichri à l'adresse de son cabinet sis au 21 avenue de France - Ben Arous dans un délai maximum de 20 jours à partir de la date de la publication de cet avis au Journal officiel de la République Tunisienne.

Cet avis a été publié aussi le mercredi 16/1 0/2019 aux journaux Le Quotidien et Echourouk.

2019T01408FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé daté du 25/09/2019 enregistré à la recette des finances du Bardo le 03/10/2019 n°de quittance 87578n°d'enregistrement 19203726 Madame Gihéne Chouchéne céde à la société Cybertec plus (sarl) représentée par son dirigeant légal Monsieur Walid Dridi tout le fonds du commerce sis à l'avenue 2 Mars numéro 58 Bardo destiné à exercer tout type de commerce.

Toutes les oppositions auront lieux chez Mr Walid Dridi domicilié à 6 avenue Habib Bourguiba Bardo.

2019T01412FCCC2

Avis

Suivant acte S.S.P du 10/09/2019, enregistré à la recette des finances La Marsa 02/10/2019, quit 133289, enreg 19206053, Monsieur Riadh Kallal C.I.N n° 03755926, sis Résidence Dar Alissa app 13 A Jardins de Carthage Tunis, le fonds du commerce exploité dans le local 14 Bis rue Taïeb Sayala B5 rez de chaussé, exploité vente des meubles anciens, avec ses éléments corporels et incorporels à Monsieur Othmen Sabii C.I.N n° 00463371, sis 12 rue Mongi Slim Sidi Bou Saîd.

Les oppositions à la cession doivent être envoyées au cabinet maître BHAR Abdellatif avocat, 6 rue d'Alger Tunis 1000, dans les 20 jours qui suivent l'apparition de cette annonce au JORT.

Cette annonce est parue aux journaux Chourouk et Le Quotidien du 10/10/2019.

2019T01415FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé daté du 20/08/2019, enregistré à la recette des finances rue Nemsa le 06/09/19, registre 19203798 quittance M077097, Fathia Elhmidi a vendu à Elmoez Kheder, le fonds de commerce activité café exploité au local sis au 8 rue damas, Tunis.

Toutes oppositions sur le prix de la vente se fait entre les mains de l'acheteur au local où est exploité le fonds de commerce vendu dans un délai de vingt jours à partir de la date de publication de cet avis au JORT, Le présent avis a été publié au journal «echourouk» du 27/09/2019.

2019T01417FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé enregistré le 16/10/2019 à la recette de finances de montplaisir quittance n°M103663 enregistrement n°19206043, Monsieur Walid Goddi titulaire de CIN 07040386 a vendu à Mademoiselle Hanine Laouini titulaire de la CIN 11657172 la totalité du fonds de commerce toutes activités commerciales situé au 8 rue Mohamed Salah ben Mrad montplaisir.

Les oppositions seront acceptées entre les mains du maître Lotfi Jaballah au 04 rue 13 août la Manouba.

La vente a été publiée au journal le Quotidien du 18/10/2019.

2019T01418FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suite à la vente tenue le 04/10/2019 par acte sous seing privé signé par Mr Walid Ben Amor et Mr. Habib Hammami dument enregistré à la recette des finances de Sidi Hassine Sijoumi le 08/10/2019 , reçu n° : M088817 enregistré sous le numéro 19203004 Mr Habib Hammami a vendu à M. Walid Ben Amor tout le fonds de commerce exploité au local sis au 08 rue 4290 cité El Fehri Al Agba Tunis, qui est un atelier dédié pour la manifacture et la vente du fer forgé. Toutes les objections doivent être communiquer à l'acheteur ayant pour domicile élu l'étude de L'avocat Maître Hatem Yahyaoui sis à l'avenue de l'union du Grand Maghreb immeuble 01 appartement 03 complexe commercial Essaida La Mannouba, dans les vingt jours à compter de la date de l'annonce au Journal officiel de la République Tunisienne. Cette vente a été annoncée dans les deux quotidiens Echourouk Le Quotidien le 17/10/2019.

2019T01420FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant l'acte sous seing-privé, enregistré à la recette de finances de Beni Khalled le 11/10/2019 sous le numéro 19201051 (quittance n° M 031594) Mme Yosra Ben Rejeb Titulaire de la CIN n° 06407599 demeurant à Zaouiet Djedidi Beni Khalled a vendu à Mr Malek Mdaissi titulaire de la CIN n° 09794257 demeurant à Nouel Grombalia la totalité du fonds de commerce due à exploitation du local commercial rue 20 Mars Zaouiet Djedidi en tant que café.

Les oppositions doivent être déposées au bureau du maître Ali Saadi avenue Habib Bourguiba Grombalia dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cet avis qui a été publié aussi au journal quotidien « la presse» le 17/10/2019.

2019R02341FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé conclu le 04 octobre 2019 enregistré à la recette des finances ezzahra le 09 octobre 2019 sous le n° 19201853 quittance n°M045383, madame Mna Allagui, a vendu tous le fonds de commerce sis 12 Avenue taieb Mhiri Ezzahra ben Arous, restaurant à madame Naima Cherni.

Les oppositions doivent parvenir à l'adresse de madame Naima Cherni sis au 35 rue 10054 elouardia 1 Tunis dans les 20 jours qui succède la parution de ceci au journal officiel de la République Tunisienne.

Cette publication est apparue dans les journaux echourouk et le quotidien le 18/10/2019.

2019R02343FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un contrat légalisé en date du 12/04/2017 et enregistré à la recette des finances place de la république Radès le 26/04/2017 (Quittance n° M032433 enregistrement n° 17201177) madame Hlima Boujenoui titulaire de la C I N n° 00230059 a vendu à Monsieur Mourad Boujenoui titulaire de la C I N n° 05153362 la totalité de son fonds de commerce exploité en Pizzaria sis au 101 et 105 avenue de la République Radès.

Les oppositions se font entre les mains de l'acquéreur Monsieur Mourad Boujenoui qui détient une copie originale du contrat de vente à son domicile sis au 101 avenue de la République Radès dans un délai de 20 jours à partir de la date de publication de cette annonce au journal officiel de la République Tunisienne.

D'autre part cette annonce a été publiée au journal « Chourouk » paru le 17/10/2019.

2019R02347FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé enregistré à la recette des finances à Fouchana le 10/1/2019 sous n° 19200208 quittance n° M003744, Mustapha Mchabet CIN 05793862, 2 avenue de la république, cité ennassim, Naâssen, Ben Arous, a vendu à Mme Abir Ben Ali Jbali, Tunisienne, Cin 07200693 la totalité du fonds de commerce Restaurant fast food, sis au 2 avenue de la république, cité ennassim, Naâssen, Ben Arous.

Les oppositions seront acceptées dans un délai de 20 jours de l'apparition de cette annonce dans le JORT à l'adresse de l'acquéreur Mme Abir Jbali à l'avenue 15 octobre cité Ennasr, Naâssen, Ben Arous.

Cette annonce a été publiée au quotidien Echourouk du 18/10/2019.

2019R02348FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé enregistré à la recette des finances Mornag le 16/10/2019 quittance n° M054120, enregistrement 19202046 Mme Souad Bent Sgheir Ben Amroussi Shili a vendu à Mr Mohamed Ben Khmais Ben Ali Souri la totalité du fonds du commerce avec tout ses éléments corporels et incorporels exploité en tant que commerce "quincaillerie" sis 63 avenue Habib Bourguiba Mornag Ben Arous.

Les créanciers doivent faire oppositions entre les mains de vendeur à l'adresse de fonds de commerce dans les 20 jours de la publication du présent avis au J.O.R.T.

Cette annonce a été publiée dans les journaux Achorouk et le Quotidien le 29/09/2019.

2019R02350FCCC2

Don d'un fonds de commerce

Par un acte authentique conclu par les deux notaires ben Ameur Adel titulaire du matricule fiscal num 1345649/j et son asseceur Hagui Abdelwahed daté en 08/10/2019 enregistré à la recette des finances de Akouda le 09/10/2019 quittance numéro M032294 le dit acte a pour objet de donner la totalité des parts indivise 2/3 du doneur Mr Naceur ben Ali Laarif du fonds de commerce dont son activité la vente de tabac et alimentation générale situé à la rue de Béchir Sfar Sousse matricule fiscal num 1098723/X et par conséquence la propriété du ce fonds de commerce sera sa femme mme Nedra Ben Hamida.

2019S01133FCCC2

Avis

En vertu d'un acte sous seing privé en date de 11/07/2019 enregistré à la recette des finances cité Erriadh à Sousse sous le n°19201366 quittance n° M045015, Monsieur Moez Ennacer Ben Kacem demeurant au 36 rue Elkaraoine cité Erriadh Sousse, a vendu à Monsieur Ali Abdellaoui demeurant au 53 rue 5153 cité Erriadh Sousse, la totalité du fonds de commerce pour une activité de vente Cafeteria avec tout les éléments corporels et incorporels sis 6000 cité Erriadh Sousse. Les oppositions sur le règlement du prix de vente doivent être adressées à Monsieur Ali Abdellaoui au 6000 cité Erriadh. Sousse devenu avenue USA Erriadh Sousse dans un délai de 20 jours à compter de la publication du présent avis au journal

Officiel de la République Tunisienne sous peine de forclusion.

2019S01136FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé daté du 23/09/2019 enregistré à la recette des finances de Sayada le 03/10/2109 sous le numéro 19200632 quittance MO27605. Société«EL MAJD» de commerce a vendu la totalité d'un fonds de commerce avec ses éléments corporels et incorporels à Mr karim Jmour ayant objet «vente des produits de nettoyages», situé à avenue Habib Bourguiba à Bouhjar.

Toute contestation sera acceptée chez l'acquéreur à son domicile situé à Hai Erriadh Kasr helal dans le délai de 20 jours à partir de la publication de vente au J.O.R.T.

2019S01137FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte SSP, enregistré à la recette des finances avenue Fraj Limaim Ksar Helal le 02/01/2019 (quittance n°M 000089, enregistrement n° 19200006), la Société Marhaba Télécom, matricule fiscal n° 0993569 K /B/M/ 000, sis avenue Haj Ali Soua n° 12 Ksar Helal 5070 Monastir, a cédé à la société Multi connecting service, matricule fiscal 1423863 A, sis 16 rue Farhat Hached 5050 Moknine Monastir, la totalité du fonds de commerce exploité dans le local sis avenue Haj Ali Soua n° 12 Ksar Helal 5070 Monastir ayant pour objet l'exercice d'une activité de télécommunication, Les oppositions sur le prix doivent se faire entre les mains de l'acquéreuse la société Multi connecting service, représentée par son gérant Nabil Jeriji à son siège social sis 16 rue Farhat Hached 5050 Moknine Monastir, dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cette annonce au JORT.

Cette annonce a été publiée au journal Al Chourouk du 17 /10/2019.

2019S01152FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte daté le 06/09/2019 et enregistré aux recettes des finances de Monastir le 09/10/2019 sous n°19205814, reçu n° MO63852,la nommé Esseida bent Fraj Batbout, titulaire de CIN° n°02824024, demeurant à Monastir a vendu au profit du nommé Wannes Ben Khalifa Aroued, titulaire de CIN n°06805696, le fonds de commerce de vente des légumes et fruits sis au rue Ali Bourguiba Skanes Monastir par la totalité de ses éléments corporels et incorporels qui le composent.

Les oppositions doivent être adressées à l'étude du maître Abdelaziz Bizid Avocat rédacteur du contrat sis à rue de la République immeuble el Baraka

2 Monastir dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cette annonce au journal.

Cette annonce a été publiée au journal achourouk du 12/10/2019.

2019S01155FCCC2

Avis

Suite à un acte sous seing privé daté du 11-04-2019 enregistré à la recette des finances de Moknine en date de 20-05-2019 reçu n°38011, il appert que madame Sihem bent Ahmed el Ajmi, n° CIN 04085203 émise à Tunis le 07/12/2018 son adresse est rue Ibn Sina Moknine, vend et cède avec toutes les garanties de fait et de droit à la société "MEGA SPORT" , en la personne de son représentant légal, dont le siège social est situé à rue Mohamed Badra Immeuble Al Zomorred Appartement 6.2 Montplaisir Beb Bhar gouvernorat de Tunis, immatriculé au registre national des entreprises sous n° 1536109W et dont la matricule fiscal est W/A/M/0001536109 et enregistrée à la caisse nationale de sécurité sociale sous n° 35 598428 son gérant est madame Dorra El Jamel n° CIN 08312359, le fonds de commerce d'une boutique de «vente de prêt-à-porter» sise à l'avenue Habib Bourguiba à Moknine, les oppositions se font entre les mains de l'acheteur au siège du fonds dans un délai de 20 jours qui suivront la publication de cet avis au jort , la publication a été faite au journal quotidien Echourouk au 06 -09-2019 page 28.

2019S01157FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé en date du 3/9/2019, enregistré à Gremda le 10/9/2019 sous le n°19202112, quittance M 080446 Mme Oumaima Kammoun a cédé à Mme Mariem El Arbi , la totalité du fonds de commerce lui appartenant et représentant une librairie.

Les oppositions doivent être faites à l'adresse du fonds de commerce sus mentionnés dans un délai maximum de vingt jours de la date de publication de cette annonce qu journal officiel de la République Tunisienne.

Cette annonce a été publiée aux journaux Le Quotidien et Echourouk 11/10/2019.

2019X01275FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé en date du 1/10/2019 enregistré à la recette des finances Abou Kassem Acheli Sfax le 2/10/2019 quittance N° M122479 enregistrement N°19202977 Mr billel khardeni demeurant route de gabes km 6 cité Tina eljadida N°929 Sfax a vendu à Mme Sana Guesmi demeurant avenue maka N°111 Elmedina Elatika Sfax, la totalité du fonds de commerce (fripe) exploité dans le local, situé à avenue Meka Elmedina, Elaatika Sfax, loué de Mr Walid Siala. Les oppositions seront reçues entre les mains de Mr.Med Ali Kherdeni à son adresse route de Gabès km 9 cité Tina Eljadida N°929 Sfax dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cet avis au JORT. Cette annonce a été publiée au chourouk le 16-10-2019.

2019X01278FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu de l'acte de vente enregistré à la recette des finances avenue Arbi Zarouk Sfax en date du 3/10/2019, reçu n° M055267, enregistrement N°19202601. Honaida Salem N° de sa carte d'identité nationale 05330365 a cédé à Mohamed Ali Najah N° de sa carte d'identité nationale 08344813 tout, le fonds du commerce du local situé à la route El Matar km 0.5 Sfax avec tous ses éléments matériels et morals.

Toute éventuelle opposition doit être adressée entre les mains de l'acquéreur sus indiqué et dans l'adresse sus indiquée dans un délai de 20 jours à partir de la parution de cette annonce dans le J.O.R.T.

Cette annonce a été publiée dans le journal Assabah en date du 10/10/2019.

2019X01279FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé daté le 21/9/2018 enregistré à la recette des finances route Tunis à la date 18/9/2019 enregistré sous le numéro M088988 et SERIE N 19203132, Bayia Bent Anouar Bouaicha CIN 08843239 qui habite à rue Elrached 94 Sakait Dair Sfax numéro de registre de commerce 1341663/F, a vendu à Ayman Ben El Habib Ben Salah Said rue Elkhalil matran n° 3 Hay Elriadh Sousse domicile élu Café Elhadaik Hay Elbostene rue Demachk Sfax CIN 09318934 la totalité d'un fonds de commerce exploité en tant que café sis à Sfax Hay Elboustene rue Demachk Sfax.

Les oppositions sont reçues dans un délai de 20 jours chez et entre les mains sis à Hay Elboustene rue Demachk Sfax.

La publication a été effectuée au Quotidien le 18/10/2019.

2019X01287FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé en date du 11/10/2019 enregistré à la recette des finances Kasserine en date du 11/10/2019 sous le numéro 19205273 quittance M088070 Mr Mouhamed Elhadi Moulahi a vendu à Abd Elaziz Moulahi la totalité du fonds de commerce et tous ses éléments corporels et incorporels sis à l'avenue Esaloum 1279 Ezouhour Kasserine constitué d'un Magasin de Viande de Volaille et Drivés.

Les oppositions sont recevables dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cet avis au Journal Officiel de la République Tunisienne chez l'acheteur au lieu de fonds de commerce.

2019K00077FCCC2

Vente d'un Fonds de commerce

Par acte sous-seing privé du 30/09/2019 et enregistré à la recette de Houmet-Souk Djerba le 30/09/2019 sous le numéro

19203594, quittance n°M081633, Monsieur Hassen ben Ayed Ben Mouhamed Arouay CIN n° 00050958 et Madame Fethiya Bint sadek El Bahar CIN n°03506627, et Monsieur Mouhamed ben Ayed Ben El Hadj Mouhamed Arouay CIN n°00410372 cèdent à Mr Souhayel ben Hsen Arouay CIN n° 13447112 tout le fonds de commerce du magasin de commerce de tout type de commerce dans tous ses éléments morals et physiques sis à 47 rue de Abed l'Hamid El Kadhi Houmet Souk Djerba.

Les oppositions sont acceptées chez l'acheteur à l'adresse du fonds de commerce dans un délai de 20 jours de la publication de cette annonce au JORT.

2019M00362FCCC2

Vente d'un fonds de commerce.

En vertu d'un acte de vente du 21 -08-2019 enregistré à la recette des finances de Zarzis le 01-10-2019 quittance numéro M089775 enregistrement numéro 19202306, Monsieur Amer ben Mabrouk ben Hassen Grab titulaire de la CIN numéro 05748893 a vendu à Madame Olfa bent Moncef ben Ali kacem, titulaire de la CIN numéro 05798562, tous le fonds de commerce destiné à la vente des sandwichs, situé au rue Ibn Khaldoun à Zarzis.

Les oppositions seront reçues à l'adresse du fonds mentionné dans un délai de 20 jours à partir de la date d'apparition au journal officiel.

Cet avis a été publié au journal «Echourouk » le mardi le 15 octobre 2019.

2019M00363FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privée en date du 16/ 10/2019, enregistré à la recette des finances de Tataouine le 17/10/2019 sous le n° d'enregistrement 19203275 quitance n° MO 87465 monsieur ayeb abdelkader 01806111 a vendu madame zeineb etayeb CIN n°06504801, la totalité du fonds de commerce destiné pizzaria nommeé assoltane 5 avenue ahmed tlili Tataouine

Les oppositions seront reçues entre les mains Amar boukreaa dans un délai de 20 jours à compter de la publication du présent avis au journal official de la République Tunisienne.

2019M00365FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte SSP enregistré à la recette des finances rue Ghandi le 07/10/2019 quittance M098403, n°d'enregistrement 19204711 Mr Mohamed Dammek demeurant à l'avenue Bourguiba rue1 El Ain Sfax ,titulaire de la C.I.N n°05291623, a vendu au société Spring Travel Service SARL ,RC B2028112004, matricule fiscal n°879902/L, siège social à la rue Taha Hssine à Houmt Souk Djerba représentée par son gérant Mr Khaled Rojbi, la totalité du fonds de commerce exploité dans le commerce de vente de vêtements prêt à porter en détail ,sis au complexe commercial «CENTRAL PARK» avenue Jean Jures et fait l'angle rue Mokhtar Atia et rue le Caire Tunis, dans la totalité de ses éléments corporels et incorporels.

Les oppositions doivent être présentées entre les mains de l'acheteur au lieu du siège social à la rue Taha Hssine 4180 à Houmt Souk Djerba, dans un délai de vingt jours à partir de la date de parution de cet avis au J.O.R.T.

Le présent avis a été publie aux journaux Essabeh et le Temps du 17/10/2019.

2019M00366FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par un acte sous seing privé daté du 10/10/2019 enregistré à la recette des finances rue paradis Ariana quittance n° 19207145 enregistrement n°112618, MR. Khaled Antour réside à 61 avenue union du maghreb arabe résidence Nesrine immeuble n° 2 Soukra Ariana a vendu la totalité du fonds de commerce sis à 21 avenue

union du maghreb arabe Borj Louzir Ariana exploité pour toutes activités commerciales au profit de la société Sarl Al Majd confection dont le siége social sis à avenue Hbib Bourguiba Rafraf Ras Jbel Bizerte.

Les oppositions seront acceptées dans un délai de 20 jours à partir de la date de la publication de cette annonce au JORT au bureau de l'avocat Maître Khaled Yahyaoui sis au 13 avenue Hbib Bourguiba Ariana.

Cette vente a été publié le 13/10/2019 dans le journal Chourouk

2019403306FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant contrat sous-seing privé en date du 25/9/2019, enregistré à la recette des Finances El Manzah 9, le 17 octobre 2019 sous le n° 11203906, quittance n° 87782, rédigé par Maître Raoudha Addassi avocat à la cour d'appel sis à résidence Ennassim Bureau n° 18 3ème étage Rue Abou Baker El Motawakil Montplaisir Tunis, la société Afifa Distribution (MF n° 1332498 T) a vendu son fonds de commerce exploité pour tout commerce situé à résidence Sarraj 2, rue Sadok Ben El Hdj n° 66, (rue 7301 avant) Manzeh 9 B - 1013 Tunis d'un magasin de 60 m² et un espace en face exploité par la société pour la vente des articles de cadeaux en détail, et ce à la société KLS (MF n° 1511831J).

Toutes les oppositions doivent être adressées au bureau du Maître Raoudha Addassi avocat à la cour d'appel sis à la résidence Ennassim Bureau n° 18 3ème étage Rue Abou Baker el Motawakil Montplaisir Tunis, dans un délai minimum de 20 jours à partir de la parution au JORT.

Cet avis a été publié au journal le Quotidien du 19/10/2019.

2019403313FCCC2

Location gérance libre

Location d'un fonds de commerce

Par acte enregistré à ettadhamen le 5/4/2019 quittance M041204 enregistrement 19301458 Taher sbissi demeurant à 4 rue kbayel beb mnara loue à Mokdad melki le fonds de commerce non enregistré constitué d'éléments incorporels sis 81 souk elhafsia ejdid et disposé à la vente des tissus

- Cette vente a été publiée au journal assahafa du 10/10/2019.

2019T01391FCCC3

Location d'un fonds de commerce (gérance libre)

En vertu d'un acte S.S.P rédigé par maître Rafik Azlouk enregistré à la recette de finance de Tunis avenue Habib Thameur le 19/09/2019 sous le n°19303366 Mr Ahmed b zouhair b ahmed zayani demeurant 74 rue rouabi elmourouj 2 Tunis, a loué en gérance libre son fonds de commerce d'alimentation générale de parfumerie et de quincaillerie situé à Tunis 2 place Ali zouaoui à la société (k M Distribution) représentée par Mhirsi karim son identifiant unique 1256968A citeé ahd eljadid résidence omrane 1 S 8 Cité Ghazela pour dix années commençant le 15/05/2019 et finissant le 14/05/2029.

N.B (1) le propriétaire de fonds n'a aucun identifiant (2) les oppositions doivent être déposées entre les mains du locataire de fonds de commerce Sté (k M DISTRIBUTION) dans un delai de 20 jours de la date de publication du présent avis au JORT. (3) cette annonce a été publiée au journal Echourouk n° 10301 du 5/10/2019.

2019T01409FCCC3

Résiliation d'un contrat de location et renonciation d'un fonds de commerce

Par acte de résiliation du contrat de location et de renonciation d'un fonds de commerce enregistré à la recette des finances avenue Habib Thameur - Tunis en date du 19/09/2019, reçu n° M74186 et enregistrement n°19203359 , il été procédé à la résiliation du contrat de location enregistré à la recette des finances avenue Habib Thameur - Tunis en date du 3/5/1993 registre 9 page 46 Vallée 287 lié Mme Kmira Ben jannet qui a désigné son contact au magasin n° 346 sise au deuxième étage du centre commercial de Palmarium 1000 - Tunisie et la société Tunis center en son représentant légal inscrit au Registre National des entreprises d'un identifiant unique n°0033245A dont le Siège Social est à Tunis, 4, Rue de Grèce - 1000 Tunis.

C'est aussi, suite au contrat ci-dessus mentionné, il a été procédé à la renonciation de tous les autres éléments du fonds de commerce relatif à la dite résiliation au profit de la Tunis center en son représentant légal.

Toutes les objections seront acceptées à la société Tunis center à son siège 4, Rue de Grèce 1000, dans un délai maximum de vingt jours à compter de la date de publication de la présente annonce au Journal offciel de la République Tunisienne.

Cette annonce a été publiée au journal "Chourouk" le Samedi 12/10/2019.

2019T01411FCCC3

Location d'un fonds de commerce «Gérance Libre»

Suivant contrat de location d'un fonds de commerce, enregistré à la recette des finances cité Erriadh Sousse le 24/07/2019 sous n°19301377 quittance n°M045324. Mr Montassar Ben Abdelazziz Ben Mansour, titulaire de la CIN n°04566863 pour le compte de Mr Moez Ben Abdelazziz Ben Ahmed Ben Mansour selon procuration a loué à Mr Adel Ben Lakhdhar Souissi, titulaire de la CIN n°05561613, la totalité du fonds de commerce des deux locaux jumelés destiné café dénommé; Café de la Gare sis à Cité Erriadh route de Moureddine Sousse pour une durée de 3 ans non renouvelables à partir du 03/07/2019 au 03/07/2022, avec leurs éléments corporels et incorporels. Les oppositions se font au local concerné, dans un délai de 20 jours de l'apparition de cette annonce au JORT.

2019S01150FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé en date du 08/07/2019 enregistré à la recette des finances publiques de Midoun le 06/09/2019, sous le numéro 19302754, quittance M054848, Slim

ben Amor, titulaire de C .I .N n° 08604749 .dêlivrée le 09/05/2000, demeurant à Sedghian Djerba, a loué la totalité du fonds de commerce exploite au local n° 5 rue 13 août Midoun Djerba et destiné à la vente des téléphones portables et accessoires, à la société PROTECH DISTRIBUTION representée par son gérant Wassim Ben Hadj Yahia, titulaire de C.I.N n° 08649556 délivrée le 17/03/2007 à Tunis, demeurant à Sedghian Djerba.

Toutes les oppositions seront reçues entre les mains de locataire au local de fonds de commerce dans les 20 jours à partir de la date de la parution de cet extrait au journal official de la République Tunisienne.

2019M00364FCCC3

Location d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé en date du 2/10/2019 enregistré à la recette des finances aljazeera en date du 10/10/2019 sous le numéro 19302462 quittance n° M063708 Monsieur Ezedine Ben Ghorbel demeurant à 7 Rue Mohamed l'Aribi Menzeh 5 Tunis a loué le fonds de commerce dans le local sis au 6 Souk ettrok Tunis exploité dans le commerce des tapis et l'artisanat à charfeddine Sellami demeurant 45 rue 4097 somrane Tunis un extrait a été publié au journal le quotidien en daté du 15/10/2019.

2019403300FCCC3

Gérance libre

Par acte sous seing privé en date du 7/10/2019 enregistré à la recette des finances Rue Aljazira en date du 10/10/2019 sous le numéro 19302457 n° de quittance M063655, Mr Haithem Fanneni titulaire de la carte d'identité numéro 05428139 en tant que propriétaire a donné en location à Mr Faicel Ben Younes titulaire de la carte d'identité numéro 05757842 le fonds de commerce situé à 35 Souk Attrok pour une durée de dix années renouvelables commençant le 1/10/2019 jusqu'au 30/9/2029.

Cette annonce a été publiée au journal Le Quotidien en date du 18 octobre 2019.

2019403315FCCC3

ASSOCIATIONS, PARTIS, SYNDICATS ET SYNDICS

Constitutions

Constitution d'une association

Nom : Association Tunisienne de science et développement. Adresse : n° 1 rue eddikhla, cité houas, Zahrouni, 2051, Tunis. Objectifs : Essayer de développer les savoirs chez les enfants ainsi chez les jeunes dans le domaine de la technologie. Membres : Président : Amal Ferchichi. Vice Président :

Mohamed Yassine Arfaoui.Secrétaire générale : Naima Sehli. Trésorière : Sourour Ferchichi.

2019R02325APSF1

Constitution d'une association

Dénomination : Association Lisenne El Mouaten

Siège : avenue Etaieb Lemhiri Nasrallah Kairaouen

Les objectifs : social, développement

Les membres :

Président : Chedli Ajbouni

Trésorier : Moktar Afli

Secrétaire général : Mohamed Azouezi

2019R02334APSF1

Constitution du syndicat de copropriétaires

Suite au procès verbal de l'assemblée constitutive tenue le 4 mai 2019 et enregistré à la recette des finances Victor Hugo Sousse le -15 Mai 2019 (M039477 Num19801303) et déposé à la municipalité de Sousse le 17 Octobre 2019, il a été constitué un syndicat de copropriétaires.

Dénomination : syndicat de copropriétaires Résidence Narjess.

Domicile : Résidence Narjess Sahloul- 4 Sousse.

Président : Sami Chermiti.

Membres : Med Ali Nafkha, Med Achraf Snadli, Zouhair Ben Nahia.

2019S01159APSF1

Constitution du Syndic des propriétaires de Résidence Diar Chadly

Suivant procès-verbal en date du 14 août 2019 enregistré à la recette des finances Diar Elwafa le 08 octobre 2019 sous le numéro 19804818 quittance n° M100581 est constitué le syndic des propriétaires de Résidence Diar Chadly

- Président du syndic ; Mr Kamoun Mohamed CIN 01189793

- Secrétaire général : Mr Ellouze Tarek CIN 08787547

- Trésorier : Mr Alila Nabil CIN 01302303

2019X01292APSF1

Syndicat des copropriétaires de la résidence Yassine

sis à la route Gremda - Bouzayen Km 6 - Sfax,

En vertu du PV de l'AGO de la résidence Yassine, du 11 juillet 2019, enregistré à la recette des finances le 14 août 2019, sous le n°19801852, quittance M074940, un quitus a été accordé sans réserve aux membres du syndicat des copropriétaires pour la période du 03 juillet 2018 au 09 juillet 2019.

L'AGO a ratifié l'élection d'un nouveau bureau syndical qui se compose :

- Mr Boukris Wissem : Président du syndicat

- Mr Ben Rhouma Mongi : Vice-président du syndicat

- Mr Hamdi Makram: Trésorier

- Mr Zribi Karim : Vice-trésorier

- Mr Zribi Hichem: Membre

- Mr Chaari Mohamed : Membre.

2019X01293APSF1

Constitution d'une association

Dénomination : Association Khaymat Ennour

Sujet : Association Culturelle et de développement

Siège social : Moularès 2110 Gafsa

Objectif : contribuer à la formation de l'artisanat et montrer la créativité des femmes rurales dans le domaine des industries traditionnelles

Président : Najet Houimli

Trésorier : Mohamed Hedfi

2019D00109APSF1

Constitution d'une association

Suivant procès-verbal de constat n° 5637 en date de 29/03/2019 établi par le maître Aribi Ahmed Huissier notaire et suite à la lettre recommandée en date de 29-03-2019 sous n° RR241276500 TN au secrétaire général du gouvernement et l'expiration du délai légal en date du 18/09/2019 a été constitué une association sociale – culturelle.

• Nom de l'association : «Association Jihen de Loisirs».

• Adresse: 03, rue El Ouroud Tataouine 3200

• Objectif:

- Réaliser des activités de loisirs.

- Encourager les enfants à découvrir des sites archéologiques et touristiques sur l'ensemble du territoire de la République.

- Travailler pour inculquer une culture d'aventure et découverte aux jeunes.

- Aider les élèves des zones isolées à trouver des moyens de transport en coordination avec l'administration des écoles concernées.

- Président : Hejer Dhib

- Secrétaire général: Salah Bousaa

- Trésorier: Olfa Azlouk

- Nombre de membres : 07

2019M00353APSF1

Constitution d'une association

Suivant procès -verbal de constat n°5560 en date du 26/02/2019 établi par le maître aribiie ahmed huissier notaire et suite à la lettre recommandée en date du 25/2/2019 sous n° RR 241252344 TN au secrétaire général du gouvernement et suite à l'accusé de réception en date du 2/5/2019, une association culturelle a été constituée :

Nom de l'association : Association équestre à samar

Adresse : la place des martyrs samar 3223 Tataouine

Objectif :

- attention et encouragement pour l'élevage de chevaux de différentes races

- Contribuer à la préservation du patrimoine culturel associé aux présentations du spectacle équestre.

Président : Boutaleb Youssef

Secrétaire général : Houithg ibrahim

Trésorier : abd rahmane elfathi

Nombre des membres : 9 MEMBRES.

2019M00360APSF1

Formation d'une association

Club sportif oudref

- Nom de l'association: Club sportif oudref

-Objectifs: sportif et pédagogique.

- Adresse: 7 rue Ibn Hazem oudref 6052.

- Conseil d'administration :

Président de l'association : Bachir Othman.

Secrétaire general : Ahmed Zaied.

Trésorier : Helmi Naoui.

2019Z00183APSF1

Constitution d'une association

Nom : Association de solidarité pour le développement et la communication

Adresse : n°1 rue des arbres, cité El Foukaha, Douz Ouest, 4260 kébili

Les objectifs :

-contribuer à la réalisation du développement local dans la région à travers une approche participative et un mécanisme de solidarité et d'économie sociale ;

-travailler pour soutenir des personnes vulnérables et faciliter leur participation dans la vie économique ;

-sensibiliser à l'importance de la recherche scientifique dans le domaine du développement ;

-contribuer à la diffusion des valeurs de la communication et du travail d'équipe, encadrer les jeunes et les encourager à innover et à faire preuve de créativité et à établir les valeurs de l'initiative ;

-travailler pour développer le tourisme culturel et environnemental dans la région ;

-catégories : sociales et de développement ;

-accusé de réception n°RR257681845 TN, à la date 18 septembre 2019.

Les membres :

-le président : Mme Fékih Messaouda travailleur social conseillée.

-Le secrétaire général : Mr Saadi Ali, Professeur supérieur de la jeunesse et de l'enfance.

-Trésorière : Mlle Naima el Fekih, Assistante sociale.

2019O00053APSF1

Homologation de résolutions

Avis

En application du compte rendu de l'assemblée générale des copropriétaires de la résidence Tej el Bahr cité wafa el Mrezga Nabeul, tenue le 1er septembre 2019 et enregistré à la recette des finances sous le n° 19001858 daté du 4 septembre 2019, les copropriétaires ont désigné un nouveau syndic composé comme suit :

MM : Mohamed Yensi - Béchir Smaali- Salah Ezzeddine-Radhwene Zid -Radhwene Bibi - Soufiene Lehiani -Moez ben Yousef-Mourad Zitouni

Mmes : Afef ben Ammar-Nadia Chebbi Lechheb.

2019T01410APSF2

Syndic des Copropriétaires

Résidence Côte d'Azur Hammamet

Suite au P.V de l'assemblée générale en date du 25 août 2019 enregistré à la recette des finances le 01/10/2019 sous le n° 19804486 quittance n° M123883

L'assemblée a approuvé la candidature comme suite :

Mr Mohamed Kammoun : Président

Mr Hichem Ghali : Vice président du bureau

Mr MohamedTahar Kort : Trésorier.

2019N00574APSF2

ACTES JUDICIAIRES

Ventes aux enchères publiques

Vente aux enchères publiques

Cabinet Maître Saloua Sfaxi Baccar

Avocat à La Cour de Cassation 23 bis rue de Marseille Tunis

Tél/Fax : 71 245 933

M. Fiscal : 704091/J

Le saisissant : BANQUE TUNISO-LIBYENNE représentée par son président directeur général, immatriculée au registre de commerce au tribunal de première instance de Tunis sous n B 197871996, M. Fiscal n° 033272D/P/M/000 ayant son siège social à Immeuble BTL Boulevard de la terre - lot AFH E 12 - Centre Urbain Nord-Tunis.

Le saisi : 1 - Nourdine Ben Khmais Ben Selim Boumaiza, CIN n° 01837807 en qualité de caution réelle solidaire et hypothécaire de LA SOCIETE BOUMAIZA FRERES SBF.

2- Nabil Ben Khmais Ben Selim Boumaiza, CIN n° 06262473 en qualité de caution solidaire et hypothécaire de LA SOCIETE BOUMAIZA FRERES SBF les deux demeurant à la Rue Hafouz Dar Chaabene Elfehri Nabeul.

L'avocat poursuivant : Maître Saloua Sfaxi Baccar Avocat à la Cour de Cassation, ayant son étude au 23 bis rue de Marseille Tunis. M. Fiscal : 704091/J.

Désignation de l'Immeuble saisi : La totalité de l'immeuble objet du titre foncier n° 529350 Nabeul dénommé Elnouhouth d'une superficie de 1001 m² sis à Dar Chaabene Elfehri Gouvernorat Nabeul sur lequel est bâti en totalité un dépôt objet de location par Société Elanouar distribution en gros.

Mise à prix : La valeur de l'immeuble saisi est estimée à quatre cent soixante quinze mille quatre cent soixante quinze dinars (475.475.000 dt) terrain et bâtiments le tout est établi selon rapport de l'expert Mr Karim CHakroun désigné par ordonnance sur requête du président du tribunal de première instance de Nabeul n 42394 du 31/5/2018.

Date et lieu de l'enchère : Le Lundi 18 novembre 2019 devant la chambre des criées du tribunal de première instance de Nabeul sis à Nabeul à partir de 9 h00.

Visite de l'immeuble objet de l'adjudication : La visite s'effectuera toute la journée sur les lieux et pour de plus amples renseignements s'adresser à l'étude de l'avocate poursuivante ou prendre connaissance du cahier des charges déposé au greffe du tribunal.

Observations : La participation aux enchères n'est possible que par la voie d'un avocat et qu'après consignation du 1/3 de la mise à prix ou sur présentation d'un chèque certifié ou d'une caution bancaire irrévocable.

- Les étrangers doivent se munir d'une autorisation préalable exigée par la loi.

2019R02349VEPA1

---

vente aux enchères publiques d'un immeuble suite à un jugement de licitation

Demanderesse de licitation : Mabrouka Bent Ahmed Ben Hssan Mahjoub CIN 08651764, femme au foyer, à choisi Son domicile au cabinet de son avocat Maître Lazhar Zemmali à Avenue 2 Mars 1934 Mahdia.

Partie saisie: 1/ Mtira Bent Khalifa Idoudi CIN 03871825 femme au foyer, demeurant à Hékaima - Mahdia.

2 / Fadila Bent Khalifa Idoudi CIN 03759515 femme au foyer, demeurant à Hékaima - Mahdia.

3 / Rachida Bent Khalifa Idoudi CIN 03881411 femme au foyer, demeurant à Hékaima - Mahdia.

4/ Jamila Bent Khalifa Idoudi CIN 03878832 femme au foyer, demeurant à Hékaima – Mahdia.

Avocat poursuivant : Maitre Lazar Zemmali, Avocat à la cour d'appel, avenue 2 Mars 1934 - Mahdia (Matricule Fiscale: 838571/L).

Immeuble licité: un terrain constructible d'une surface de 346 m2, qui contient 3 amandiers et un four traditionnel ancien, clôturé de la coté Est d'un mur et de cotés Nord et Ouest de figue de barbarie ayant pour limites du Sud Mahmoud Ben Salah Idoudi, de l'Est les héritiers Idoudi, du Nord une passerelle et après les héritiers de Khalifa Idoudi, de l'Ouest Mahmoud Ben Salah Idoudi, Sis à Hékaima - Mahdia .

Mise à prix :Est fixée en vertu du rapport d'expertise rédigé le 24/5/2019 par l'expert en bâtiment Mr Hamdan Soua suite à une ordonnance sur requête n° 1150/2019 du 28/2/2019 à un prix de dix milles trois cent quatre - vingt dinars (10.380.000 d).

Date et lieu de l'adjucation : La vente aura lieu le lundi Vingt-cinq Novembre deux milles dix-neuf (25/11/2019) à huit heures et demi du matin et suivant par devant la chambre des ventes immobilières du tribunal de première instance de Mahdia.

Visite de l'immeuble: La visite de l'immeuble est possible les heures

ouvrables tous les jours ainsi que le cahier des charges qui peut être consulté aux greffe du tribunal de première instances de Mahdia et au cabinet de l'avocat poursuivant.

Participation: La participation aux enchères est ouverte à la toute personne par l'office d'un avocat à la cour d'appel ou à la cassation après consignation de 1/3 de la mise à prix ou la présentation d'un chèque certifié ou garantie bancaire irrévocable, les étrangers doivent avoir une autorisation du gouverneur.

2019S01154VEPA1

Vente d'un immeuble en exécution d'un jugement de licitation

Partie poursuivante : Elmoez Ben Ali Ben Ahmed Mejed, pâtissier, sans profession, demeurant à route Wesletya Elmenchya Kairouan.

Défendeurs : 1) Jemila Bent Mohamed Mejed, sans profession, demeurant à rue Ibrahim El Khalil n° 04 Rue El Jablya Kairouan.

Avocat poursuivant : Maître Mohamed joudi Avocat près de la cour de cassation étude

sise à rue Mohamed Ali Kairouan matricule fiscale: 734406/ Z

Immeuble mis en vente : Une maison composé de trois étages : un rez – de chaussée, un premier et un deuxième étage, la dite maison se situe à rue Ibrahim El Khalil, avenue Abou Zamaa El Balawi Kairouan, dont les limites sont au sud propriété Adderrazck Werteni, au nord rue Ubrahim El Khalil, à l'est propriété Jawedi et à l'ouest propriété Moez Mejed, la surface du rez de chaussée est de 118 m², celle du premier étage est de 127 m² et celle du deuxième étage est de 28 m².

Mise à prix : Cent quarante trois mille six cent dinars.

Date et lieu de l'adjudication : La vente aura lieu à la chambre des criées au tribunal de première instance de Kairouan Le Lundi 25/11/2019 à partir de neuf heure du matin.

Visite de l'immeuble : La visite du lieu est ouverte tous les jours. Pour de plus Amples informations s'adresser à l'étude de Maître Mohamed Joudi Avocat poursuivant ou au greffe du tribunal de première instance de Kairouan où est déposé le cahier des charges.

N.B: Les enchères sont portées par l'intermédiaire d'un avocat et ne peuvent y prendre part que les personnes ayant consigné au moins le tiers de la mise d prix à la caisse des dépôts et des consignations, ou ayant présenté à cet effet un chèque certifié ou une garantie bancaire irrévocable.

2019S01156VEPA1

Vente d'un immeuble aux enchères publiques

Etude de Maître Belaid Med Ali avocat à la cour de cassation

14, Avenue de la République Sousse

Tél: 73/221.905

Fax: 73/221736

M.F: 0769666/G/P/A/000

Partie poursuivante:

Maher Ergayeg, commerçant, demeurant à rue Ahmed Bay n°88 Sfax, C.IN. n°01288327.

L'avocat poursuivant: Maître Med Ali Belaïd avocat à la cour de cassation, domicilié au 14, avenue de la République Sousse, M.F: 0769666/G/P/A/000.

Partie pousuivie:

Jamila Somaï, ne travaille pas, demeurant à rue Ibn Kholdoune n°48 Kalâa kébira Sousse, C.I.N. N°05514416.

Immeuble à vendre : La totalité du local commercial ouvrant sur l'est exploité dans le commerce des chaussures, sis au rue Ezmir à la Medina antique de Sousse, d'une superficie de 55 m2. ses limites : de l'est : Rue Ezmir d'où l'entrée, de l'ouest : la propriété des héritiers Harzallah ; au fonds Mokhtar Belkahla, en face, Abdessalem Ben Soussia d'une part et de l'autre des escaliers de la Sté Belkahla, constituant un rez de chaussée formant un local commercial d'une petite façade dont se trouve 2 toilettes et un dépôt, il est revêtu en carrelage, le toit en dalle et il est équipé d'électricité.

Mise à prix : Cent dix milles dinars (110.000d000) fiais en sus.

Date et lieu de la vente: les enchères auront lieu le Jeudi vingt un novembre l'an deux mille dix neuf à neuf heures du matin et suivantes (21/11/2019) à la salle des ventes immobilières au tribunal de première instance de Sousse.

Visite de l'immeuble : On peut visiter l'immeuble tous les jours pendant l'horaire administratif.

Pour plus amples renseignements, contacter le greffe du tribunal de 1ère instance de Sousse ou bien le cabinet de l'avocat poursuivant.

2019S01158VEPA1

Adjudication sur saisie immobilière suite rabais du prix affaire n° 3149

Cabinet Maître Montasri Sadok

Tel : 92351258

MF : 1529126/E

Boulevard Yasser Arafat Imm Jaim Sahloul Sousse

Partie poursuivante : Héritiers Abdessattar Gharsallah à savoir : Sa veuve Hend ben Ahmed Jmil, ses enfants majeurs Mohamed Aymen, Imen , Khouloud Mohamed Amor Et Mohamed Ridha ainsi que sa mère Chadleya, en tant que créanciers.

Partie saisie : Héritiers Mohamed Ali Sghaier à savoir : 1/- Sa veuve Fathia bent sayed ben Mohamed Boukhit et ses enfants : Hamdi, Mohamed Tahir, Mohamed Ridha, demeurant à 9 rue Ibn Gouta

Kairouan et Fathi et Olfa demeurant à immeuble 5-1, 5éme étage Bloc (A) complexe centre Le Palace

Urbain du Nord, Tunis. 2/-Les Héritiers de sa Mère Jnina bent Mohamed Ben Othman Hajri qui sont ses Filles : Fatma Ezzahra et Fawzia résidentes à 9 rue Ben Gouta Kairouan et ses petits enfants à son fils Mohamed Ali ci-dessus cités.

Avocat poursuivant : Maître Montasri Saok, avocat à la cour d'appel, sis Boulevard Yasser Arafat Imm. Jaim Sahloul Sousse, MF : 1529126/E.

Immeuble saisi : la totalité des 14/32 parts indivises revenants aux débiteurs dans l'immeuble non immatriculé consistant en un réz de chaussée sis à 9 rue ibn Gouta ville de Kairouan, ayant pour limites par l'est propriété Bouden, par l'ouest propriété Nejib Hlioui et ouvre sur rue Ibn Gouta. Sa superficie est de 150 m² divisés en 32 parts, chaque part représente 4.68 m 2. Il est constitué d'une véranda couverte, un salon, 2 chambres à coucher, une cuisine, un séchoir et un dépôt, tous cela selon l'expertise daté le 1/12/2018 faite par l'expert Med Abderrazzak Trad selon ordonnance sur requête n°88262 du 23/10/2018. Le premier étage n'est pas compris dans cette vente.

Mise à prix : vingt-huit mille cent cinquante-trois dinars 125 millimes (28153,125 DT) après rabais du prix. frais et honoraires d'avocat en sus.

Date et lieu d'adjudication : salle des criées du tribunal de première instance de Kairouan à partir de 8h30 du matin.

Tout intéressé peut visiter la propriété saisie tous les jours de 9h du matin à 17h après midi.

Pour la participation aux enchères il faut consigner le 1/3 de la mise à prix et pour les étrangers ils doivent se munir de l'autorisation exigé.

Pour plus amples renseignements contacter le greffe du tribunal de 1ère instance du Kairouan ou le cabinet de l'avocat poursuivant sis au boulevard Yasser Arafat Imm. Jaïm Sahloul - Sousse.

2019S01161VEPA1

Vente aux enchères publiques

L'adjudication aura lieu le lundi 18/11/2019

Maître BESBES SLIM

Avocat

40 - Avenue Hédi Chaker Sfax Boite Postale n° 101

Tel : 74201585

Fax : 74212722

Besbes.slim@tunet.tn

Poursuivant : Les héritiers du défunt Salem al Feki : son épouse Khadija al - Athar et leurs fils Ahmed, Khadija, Emna, ainsi que les héritiers Hsin bin al-Haj Salem al Feki qu'ils sont: son épouse Mahsouna Baklouti et ses enfants, dont Alrshidan Rabia et Jamila et d'autres Alrashdah et Ali et Latifa et Mahmoud et Salem et Hamida et Ahmed, et Sonia, et héritiers de Mohammed ben Haj Salim ben Mohammed al-Feki : Ils sont son épouse Amna al-Gharbi et ses fils d'autres Alrashdah Emna, Amer, Nasr, Abdelhamid, Jamila, Ibrahim, Zubaydah et ses petits-enfants, Mohammed, Souad, Mona, Jamal, Rafiq, et Rawda les fils de la fille décédée avant lui Abd Aziz et son petit-fils Majid, le fils de sa fille décédée avant lui, Khadija de son mari Mukhtar loukil, et les héritiers d'Ali ben Hssin ben Haj Salem al Feki Il est l'épouse de Ruqaya al-Feki et de ses fils Alrashda Hbiba, Tawfik, Zaineb, Sakina, Rachida, Hbib, Adel et Elhedia , et les héritiers de Habiba bent Ali ben Hussein al - Feki sont sa mère Ruqaya al-Feki et son époux Mahmoud al-Salami et ses enfants de lui Alrashdda Houria et Najib, Morched , Rajea et Miled ; Les héritiers de Majid ben al - Moukhtar ben al-Bachir loukil et de sa veuve, Nasriaa al - Bajjar et ses fils, dont Salsabil, Mohammed, Zohour, Imad, Kamiliya et Wahida ainsi que les héritiers de Ahmed ben Salem ben al-Haj Salem al-Feki il s'agit de sa veuve Nafisa Mekni et de ses fils, dont Alrshda Hussein, Tayeb, Mahmoud, Zubaydah, Salem, Medina et Naziha, ainsi que les héritiers de Latif ben Hussein ben Haj Salem al Feki et de sa femme Fatma Zouari et leur fils sont Rushda Abd el Majid, Housin, Mohammed, Abdel Kader, Taher, Mostfa, Tayeb, Ahmed, Abde Razzaq , Abd Sattar, et Roshdi, et les héritiers de Nafisa bent Mansour Makni et ses fils de son mari décédé avant elle Ahmed ben Salem EI-Feki Al-Rashadah Hsin, Tieb, Mahmoud, Zbaida, Salem, Dina et Nziha ; ansi que les héritiers de Emna bent El Makki El-gharbi qu'ils sont les petits fils de son fils Al - Rashadah Mohammed, Souad, Mouna, Jamel, Rafik et Rawda les fils de son fils décédé avant elle abd al - Aziz El-Feki, et les héritiers de Fatouma bent Hsin ben haj Salem El-Feki qu'ils sont : son mari Hbib EI-Feki et ses fils AI - Rashadah Khadija, Nafisa, Chefia, Mohamed et ses. Petits fils de son fils Hichem, Souad, Wided, Imed les fils du décédé avant elle El-Mokhtar EI-Feki et les héritiers de Mahsouna bent Salem ben Mansour AI-Feki, ses deux filles de son mari décédé avant elle Houssin El Feki Al - Rachidaten Rabiaa et Jamila, et les héritiers de Khdija bent Salem El-Feki ses fils de son mari décédé avant elle Essadak Borcheni AI-Rashadah Hbiba, Hedi, Ltaief et Mouhammed de son divorcé Mahmoud Chalgham Al-Rashadah Essadak, Mannena et EI – Mokhtar, et les héeitiers de Jamila bent Mohamed ben Haj Salem El-Feki qu'ils sont son mari Ahmed El-Feki et leurs enfants Al - Rashadah Fadila, Younes , Abd el Qader, Estabrak , Sondos, Rafika, Taieb, Nawel, Kamel ; et les héritiers de Hbib ben Khlifa ben Mouhamed El-Feki qu'ils sont ses fils de son épouse décédée avant lui Fatouma EI - Feki Al-Rashadah Khadija, Nafisa, Chefia et Mouhamed et ses petits fils de son fils Al-Rashadah Hichem, Souad, Wided, Imed les fils de son fils décédé avant lui El-Mokhtar, et les héritiers de Tawfik ben Ali ben Hsin El-Feki qu'ils sont :

sa veuve Zbaida athar et ses fils Al-Rashadah Fawzia, Meher, Feten, Laila, Slim, et les héritiers de Mahmoud ben Ameur Sallemi qu'ils sont : sa veuve Chefia EI-Feki et ses fils de l'autre Al-Rashadah Houriya, Najib, Lotfi, Morehed, Rajea et Miled ; et les héritiers de Essadak ben Mahmoud Chalgham qu'ils sont : sa veuve Elbeya bent Mohammed Shalgham et ses fils AI -. Rashadah Tawfik, Naaima, Hbib, Abd Jalil, Sajiaa et Zouhaier ; et les héritiers de Naser ben Mouhamed El -Feki qu'ils sont : son épouse Sarra bent Hsin abd elkafi ;son fils de son épouse décédé avant lui Rquia EI-Feki Arrachid Taher, et les héritiers de Hamida bent Hsan EI-Feki qu'ils sont ses fils de son mari décédé avant elle Hédi Zaouri Al-Rashadah Esya, Fathila, Mouhamed, Monsef, Najet, Samira, Salwa, Fekriya, Chokri et Chiheb, et les héritiers de Ahmed ben Hsin EI-Feki qu'ils sont : sa veuve Zbaida Zouari et son fils al - Rachid Mouhamed, et les héritiers Emna bent

Mouhamed ben Salem El-Feki qu'elle est la fille de son mari décédé avant elle Thaher Loukil al-rachida Chahrazed; et les héritiers de Khdija bent Hsin EI Feki qu'ils sont : son fils de son mari décédé avant elle Hsan Essallemi Errachid Mohsen ; et les héritiers de Ameur ben Mouhamed EI-Feki qu'ils sont : ses fils de son épouse décédée avant lui Mahsouna Kawbaa AI - Rashadah Sonya, Smina, Najwa et Faisel ; et les héritiers de Ibrahim ben Mouhamed EI-Feki qui sont sa veuve Hmida ben Hlima et leurs fils Al-Rashadah Mouhamed, Mounir, Hejer, Elhem, Ahlem, Hatem, Sihem ; et les héritiers de abd Jalil ben Sadak Shalgham qui sont sa veuve Najiba bent Mohamed ben Chobba dans son droit et le droit de son enfant mineur Abir né le 02/04/1988 et Afef né le 26/04/1994 et Noura né le 19/03/2002 et sa mère El-Baya Shalgham, et héritiers de Mahmoud Ben hassin El Feki, ses fils de son épouse décédée avant lui Aicha Zouari AI-Rashadah Majida, Mounira, Houriya, Laila, Abd Jalil, Abd elfehem et Mouhamed kamel, et les héritiers de Salem ben Ahmed el Feki qui sont : son épouse Fawzia Abid et ses fils AI-Rashadah Nisa Hejer, Sawsen, Mouhamed Ahmed, ils ont élu comme domicile de correspondance le bureau de leur avocat Slim Ben Mouhamed ben abd Salem Besbes situé à 40 avenue Hédi Chaker.

Partie saisie :

Tayeb Ben Ahmed Feki, route de Sidi Mansour km 4 centre Hediji impasse Hammam Sfax.

Avocat poursuivant :

maître Slim Besbes avocat 40 avenue hédi Chaker Sfax.

Immeuble objet de la vente : un lot de terrain nu situé sur à route Sidi Mansour, à 14 km près de la station d'émission radio-tv de Sfax, est entouré de ses côtés tribaux, souterrain et occidental, avec une courte colonne de sol, la composition du sol , la boue de terre, mesurée à l'aide de l'exemple mentionné, partant du coin tribal oriental en direction de l'ouest, dans la direction de 192,60 m. Al-Jawf à 25,85 m, puis à l'est de 27,25 m, puis vers Al-Jawf avec une légère déviation à l'est de 27,50 m, puis vers Al-Jawf à 158,90 m, puis vers l'est à 101,10 m, puis vers l'est avec une légère déviation du baiser 54,40 M, puis vers la qiblah représentée sur le chemin agricole à 102,95 m puis vers la qiblah légèrement déviée à l'ouest par 60,85 m, puis vers la qibla 15,40 m jusqu'à la rencontre du coin élémentaire. La superficie du lot est de 31444 m 2.

La mise à prix : 425.000,000 dinars d'après l'évaluation de l'expert Mohamed Walha.

Date et lieu de la vente : L'adjudication aura lieu le lundi 18/11/2019 à 9 h et les heures qui suivent dans la salle d'audience du tribunal de première instance de Sfax affaire n°5352.

La visite du local : peut s'effectuer chaque jour de la semaine dans les heures de travail.

2019X01274VEPA1

Vente aux enchères publiques

Etude Maitre Ben Abdallah Rim

Rue Kairouan immeuble les 4 saisons escalier D 1er étage Sfax

M. F : 000 PA 808008W

Poursuivant : Banque Internationale Arabe de Tunisie, Société Anonyme, siège social 70/72 avenue Habib Bourguiba Tunis, inscrite au R.C sous le N° B187881996 et à Sfax en sa succursale.

Partie saisie :

lskander Jawwa, marchand du prêt à porter, titulaire de la CIN n°08422421, demeurant à route de Sokra km2.5 impasse Chaker Sfax.

Avocat poursuivant :

Maître Ben Abdallah Rim, rue Kairouan immeuble les 4 saisons escalier D 1er étage Sfax.

Immeuble objet de la poursuite :

La totalité d'un terrain clôturé sis à Sfax à route de Teniour km 16 du coté droit vers Sfax ville d'une superficie de 5670 m² et dont le coin Nord Est est sous forme d'un angle.

Il existe sur la limite du coté nord du terrain, une vieille construction qui consiste dans un habitat pour gardien d'une superficie de 138 m² composé de deux pièces, une cuisine, une salle d'eau, un « majel » et un dépôt.

Au côté sud du dit habitat et à quelques mètres seulement, se trouve un puits d'eau.

Du côté ouest du terrain, il y a deux poulaillers : le premier, dont le toit a écroulé, est en situation délabrée, le deuxième est d'une superficie de 420 m², son toit est en voûte. Il est suivi d'un dépôt d'une superficie de 27 m² couvert de plaques de Zinc.

Sur le coté Sud Est du terrain existe un autre dépôt, ancien, couvert aussi de plaques de Zinc et dont la superficie est de 27m².

La totalité du terrain est limité du Sud par Mseddi et autres du Nord par une entrée, de l'ouest par Hadj Sassi Hamza et de l'Est par la route de Teniour d'où son entrée.

La mise à prix : 400.000.000 D frais en sus.

Date et lieu de la vente :

L'adjudication aura lieu lundi le 25/11/2019 à 9 h et les heures qui suivent à la chambre des criées du tribunal de première instance de Sfax sis à rue Abou Kacem Chebbi Sfax.

La visite du local :

Peut s'effectuer chaque jour dans les heures de travail.

2019X01276VEPA1

Vente aux enchères publiques

Etude Maître Ben Abdallah Rim

Rue kairouan immeuble les 4 saisons Sfax

M.F : 000 PA 808008W

Poursuivant : Banque Internationale Arabe de Tunisie, Société Anonyme, siège social 70/72 avenue Habib Bourguiba Tunis, inscrite au R.C sous le N° B187881996 et à Sfax en sa succursale.

Partie saisie : Hazem Ben Abderrafii Fourati, propriétaire d'usine textile, titulaire de la CIN 05359750, demeurant à route Afrane km 3.5 impasse Sallemi Sfax.

Avocat poursuivant : Maître Rim Ben Abdallah sis à rue kairouan immeuble les 4 saisons bloc D 1er étage Sfax.

Immeuble objet de la poursuite :

La totalité du magasin exploité par la partie saisie dans le commerce des tissus de rideaux et des meubles nommé «horizon24» sis au rez de chaussé à l'entrée de l'immeuble «Horizon» sis à Tunis aux Berges du lac objet du titre foncier N° 93038 Tunis avec les 77/4606 parts indivises et communes relevant du titre foncier 81532 Tunis.

Le magasin est de forme convexe, sa superficie est 33m², il se situe à un endroit connu pour son trafic commercial haute gamme.

Il est limité de l'Est par l'entrée de la résidence du Sud par la voie publique et des autres cotés par des voisins (la parcelle 22 et 23).

La mise à prix : 99.000.000D frais en sus.

Ne peut participer aux enchères publiques que par un avocat après avoir consigné le 1/3 de la mise à prix.

Date et lieu de la vente : L'adjudication aura lieu mardi 26/11/2019 à 9 h et les heures qui suivent dans la chambre des criées du tribunal de première instance de Tunis sis à l'avenue Beb Bnet Tunis.

La visite du local : peut s'effectuer chaque jour dans les heures de travail.

Pour plus de renseignements, consulter l'étude de l'avocat poursuivant ou consulter le cahier des charges au greffe du tribunal de première instance de Tunis.

2019X01277VEPA1

Vente aux enchères publiques

Etude Maître Atitallah Adel Avocat

Rue Salem Harzallah Imm. Banque du sud 3érne étage Sfax

La partie poursuivante : Banque Internationale Arabe de Tunisie, S.A. R,C : B187 88 1996, sise à Tunis 72/70, avenue Habib Bourguiba.

La partie saisie : Ahmed Ben Mohamed Ben Salem ,CIN N°0876169, gérant d'une société, demeurant, à Sfax, route de gabes km8 , Ettouta, Thyna.

L'avocat poursuivant : Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3éme étage Sfax.

L'immeuble saisi :

L'immeuble dénommé «Salma» objet du TFN38582 Sfax d'une contenance de 1683 m² six à la route de gabès km8 de Sfax rue Sidi Abid à proximité de chemin de fer consistant en un terrain clôturé délimité de tous les cotés sur lequel est édifié une administration, un magasin un espace couvert et une loge gardien.

L'administration composé d'un bureau, un hall d'une superficie couverte de 67 m², une toilette, une cuisine d'une superficie couverte de 8.5 m².

L'espace couvert en ternit d'une superficie de 186 m² dont les piliers en fer et le sol en ciment.

Le magasin d'une superficie couverte de 119m² dont le toit en béton armé et le sol en carrelage au coté nord existe une porte sur la rue.

La loge gardien est composée d'une chambre, une toilette d'une superficie totale couverte de 21.50m² dont le toit en béton armé et le sol en carrelage.

L'immeuble est équipé en électricité et l'eau potable et il est délimité du coté sud par un voisin, du coté nord par une rue derrière laquelle le chemin de fer .du coté est par une rue et du coté ouest par un voisin .

Mise à prix : (144.000.000) après la réduction du prix du 40%.

La date et lieu de la vente : le 11/12/2019 à partir de 9H du matin à la chambre des ventes immobilières du tribunal de première instance de Sfax 2.

Visite de l'immeuble : se fait tous les jours de la semaine.

Pour amples renseignements s'adresser à l'avocat poursuivant Maître Adel Atitallah , rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3éme étage Sfax, ou au greffe du tribunal de première instance de Sfax 2 où est déposé le cahier des charges.

Nul ne peut se porter enchérisseur sans consigner le 1/3 de la mise à prix.

Les enchères sont portées par l'intermédiaire d'un avocat et les étrangers doivent avoir l'autorisation préalable de Mr le gouverneur.

2019X01284VEPA1

Vente aux enchères publiques

Etude Maître Atitallah Adel Avocat

Rue Salem Harzallah Imm. Banque du sud 3ème étage Sfax

"La partie poursuivante : Banque Attijerri de Tunisie (Attijeri Bank), S.A. R,C : B140811997, sise à 24 rue, Hédi Karray Centre Urbain Nord, domicile élu chez maître Atitallah Adel demeurant a Rue Salem Harzallah Imm. Banque du sud 3ème étage Sfax.

* La partie saisie : Kamel Ben Ahmed Ben Hadj Salem Abid CIN n°01259995 ouvrier demeurant à la route Mahdia km 7.5 Sfax.

* L'avocat poursuivant : Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3ème étage Sfax.

* L'immeuble saisi :

L'immeuble dénommé «Karima» objet du titre foncier 56983 Sfax d'une contenance de 1042 m² sis à la route Mahdia km7.5 Sakiet Eddayer Sfax à droite vers le centre ville et à 60 mètres environ de la route 3ème position consistant en un terrain de forme trapèze clôturé de tous les coté contenant une maison ancienne ainsi que l'architecture et un garage ancien aussi,

La maison est d'une superficie de 200 m² contenant une véranda, une cuisine, un bloc sanitaire composé d'une salle de bain et une toilette, un grand hall exploité comme salle de réception, 2 chambres dont l'une est grande et une 3ème chambre concernant 2 portes l'une mène au hall et l'autre à une véranda.

La maison était un borj retapée depuis quelques années son état est moyen.

Le garage est d'une superficie de 31 m² il est en mauvais état, le toit en bois, le sol en carrelages ancien, la porte en bois ancien aussi et à son coté ouest un débarras en mauvais état.

Il est délimité du coté sud par une entrée commune de 3.90 mètres de largeur dérivé de la route Mahdia d'où son entrée du coté sud et est par Zakia Rebai, du coté nord par une entrée appartenant aux tiers et Nouri Ghrab et du coté ouest par Nouri Ghrab et Monsef Ghrab.

* Mise à prix : (260.000.000) frais en sus.

* La date et lieu de la vente : Le lundi 25/11/2019 à partir de 9H du matin à la chambre des ventes immobilières du tribunal de première instance de Sfax.

* Visite de l'immeuble : Se fait tous les jours de la semaine.

Pour amples renseignements s'adresser à l'avocat poursuivant Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3ème étage Sfax, ou au greffe du tribunal de première instance de Sfax où est déposé le cahier des charges.

Nul ne peut se porter enchérisseur sans consigner le 1/3 de la mise à prix.

Les enchères sont portées par l'intermédiaire d'un avocat et les étrangers doivent avoir l'autorisation préalable de Mr le gouverneur.

2019X01285VEPA1

Vente aux enchères publiques

Etude Maître Atitallah Adel Avocat

Rue Salem Harzallah Imm. Banque du sud 3éme étage Sfax

La partie poursuivante : Banque Internationale Arabe de Tunisie, S.A. R,C : B187 88 1996, sise à Tunis 72/70, avenue Habib Bourguiba.

La partie saisie : Abdelatif Ben Abdelhamid Ben Brahim Zayeni CIN 01017869 demeurant à la route de Gabés km3 Sfax et avenue Farhat Hached immeuble males big ville Sfax.

- L'avocat poursuivant : Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3éme étage Sfax.

L'immeuble saisi :

L'immeuble dénommé « Essaada » objet du TFN 61442 Sfax sis à la route Sidi Mansour km 11.5 au bord du domaine public maritime consistant en un terrain clôturé d'une contenance de 1488 m² sur lequel est édifié une villa de 2 étages le rez de chaussée d'une superficie couverte de 169 m² et le 1er étage d'une superficie couverte de 104 m² un studio et un garage d'une superficie couverte totale de 57m².

Le rez de chaussée contient des escaliers de 3 niveaux en marbre une porte menant à une véranda, un hall et un couloir menant à une cuisine ensuite une chambre, 2 couloirs, une toilette, une douche, une véranda dont une partie couverte et des escaliers de 3 niveaux en marbre menant à un air ensuite la plage.

La villa est entourée par un trottoir de 80 cm de largeur et le jardin contient des arbres et une partie en carrelage, une douche, une réserve d'eau au studio et à gauche une chambre, un salon qui contient une partie extérieure ensuite une véranda.

Le 1er étage contient des escaliers de 21 niveaux en marbre importé, un hall, une chambre avec un balcon, un couloir, une chambre ensuite un couloir, une kitchenette et une salle de bain.

Le studio contient une porte d'entrée vers la cuisine, la toilette, le garage et le jardin.

L'état des constructions est assez moyen équipés par tous les équipements nécessaires et vitales.

L'immeuble est délimité du coté sud par un passage secondaire la plage, du coté nord par route Sidi Mansour d'où son entrée principale, du coté est fakhfakh et du coté ouest un voisin.

Mise à prix : (731.240.000) frais en sus.

La date et lieu de la vente : le 25/11/2019 à partir de 9H du matin à la chambre des ventes immobilières du tribunal de première instance de Sfax.

Visite de l'immeuble : se fait tous les jours de la semaine.

Pour amples renseignements s'adresser à l'avocat poursuivant Maître Adel Atitallah , rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3éme étage Sfax, ou au greffe du tribunal de première instance Sfax où est déposé le cahier des charges.

Nul ne peut se porter enchérisseur sans consigner le 1/3 de la mise à prix.

Les enchères sont portées par l'intermédiaire d'un avocat et les étrangers doivent avoir l'autorisation préalable de Mr le gouverneur.

2019X01286VEPA1

Adjudication aux enchères publiques

Cabinet Maître Karray Rached Avocat -74222404 -

* L'adjudication aura lieu le Mercredi 13/11/2019 à 9h du matin à la salle des ventes immobilières au tribunal de première instance de Sfax 2.

* L'avocat poursuivant : Maître Karray Rached, avocat domicilié à son étude sise Arbi Zarrouk Sfax.

*Partie Poursuivante : La Banque Internationale Arabe de Tunisie, dont le siège est à Tunis.

Parties Saisies : 1 - Hamadi Ben bey, demeurant route gremda Km 3,5 Sidi abbès, Sfax, CIN n° 08410569

2 - Amel Bent Bèchir Arbi, demeurante route gremda km 3,5 Sidi abbès Sfax, CIN n° 04543593.

*Mise à Prix : 91.021,000 D

Propriété à Vendre :

La totalité de la propriété sise à la route de Gremda km 6 avenue Hédi Chaker d'une superficie totale de 336 m2 ou a été édifiée une villa d'une superficie de 109 m2 elle comprend deux chambres, une salle centrale, une cuisine, une salle de bain il existe derrière la villa un entrepôt de 25,88 m².

La propriété est délimitée au sud par l'avenue Hédi Chaker et Raja Miladi chacun d'une part et d'où son entrée, à l'est Feki, au nord Chakroun et à l'ouest un autre voisin.

*La visite de la propriété peut s'effectuer tous les jours de travail pendant l'horaire administratif, pour plus de renseignements contacter le secrétariat du tribunal de première instance de Sfax 2 où est déposé le cahier des charges ou le bureau de l'avocat poursuivant.

*N.B. Toute personne désirant participer à cette enchère doit consigner le tiers de la mise à prix avant l'adjudication et par l'intermédiaire d'un avocat.

2019X01291VEPA1

Vente aux enchères publiques

1/Avocat poursuivant :Maitre Mohamed Naceur Meddeb Avocat, ayant Son cabinet à Av. Mongi Bali Imm Kniwa 2éme étage Nabeul MF n° 1024735W/P/000.

2/ Créancier saisissant : Leyla Abid, institutrice, CIN n° 06293650 DEMEURANT AU 9 Av. Taieb Mhiri Meddeb sis à Nabeul, Mongi Bali Immeuble Kniwa 2éme étage.

3/ Débiteur saisi : Ibrahim Ben Amor Bouraoui, ouvrier, CIN n° 00935714 demeurant à Cité El Houcha, Bir Mcharga, Zaghouan.

4/ Immeuble saisi : L'immeuble saisi représente les parts du débiteur qui sont égales à 14/72 parts c'est à dire 80,694/415 m2, lui revenant par voie de succession dans une maison non immatriculée à usage d'habitation située à cité El koucha, Bir Mchergha Zaghouan, d'une superficie totale de 415 m2 clôturé. La maison est limitée au Nord par l'immeuble d'Amara Ksayer, à l'Est par l'immeuble de

Hsan Allala Riahi, au sud par une voie publique, à la West par l'immeuble de Bachir Boukhella, La construction se compose de deux niveaux: un réz de chaussés et un premier étage. Le réz de chaussée est équipé par l'eau et l'électricité et se compose de deux appartements séparés dont l'entrée est commune, le premier appartement se compose de quatre chambres, une cuisine et une salle d'eau et un couloir; Le deuxième appartement se compose de deux chambres, une cuisine et une salle d'eau et équipé par l'eau et l'électricité, Le réz de chaussée est composé aussi d'un garage donnant sur la voie publique.

Le deuxième niveau se compose d'un premier étage couvert et dont la construction est inachevée.

5/ Mise à prix : La mise à prix de la totalité des parts indivises objet de la saisie est déterminée à quarante quatre mille deux cents dix huit dinars 610 millimes (44.218,610d) outre les frais qui seront annoncés à l'audience.

6/ Date et lieu de la vente : La vente aura lieu le lundi vingt cinq novembre deux milles dix-neuf (25/11/2019) à partir de 9h du matin à la chambre des criées de tribunal de : 1ére instance de Zaghouan.

7/ Visite de l'immeuble : La visite de l'immeuble objet de la vente est possible tous les jours de huit heure du matin à dix huit heure du soir.

8/Consultation du cahier des charges : pour consulter le cahier des charges relatif à la vente. Les intéressés peuvent s'adresser soit au greffe du tribunal la 1 ère instance du Zaghouan soit au cabinet de l'avocat poursuivant pendant les horaires du travail administratif.

Observations : Ne peuvent prendre part aux enchères que les personnes ayant consignés au moins le 1/3 du montant de la mise à prix à la caisse des dépôts et de consignations ou ayant présenté à cet effet un chèque certifié ou justifier d'une caution bancaire irrévocable.

Les étrangers doivent produire une autorisation préalable dument délivrée par les autorités administratives compétentes.

2019N00575VEPA1

Vente aux enchères publiques

Suite à une saisie immobilière

Maître Abderrazak Kilani

Avocat à la cour de Cassation

de la Société Civile Professionnelle «AVOCATS CONSEILS UNIS»

Rue 8002, immeuble Espace Tunis, Escalier A, 5ème étage Montplaisir 1002 Tunis

Tél : 71.950.400

Fax : 71.950.370

MF : 000MA745188T

Poursuivant : La Banque Internationale Arabe de Tunisie, société Anonyme RC n° B187881996, représentée par son Président Directeur Général, siège social 70-72, avenue Habib Bourguiba Tunis.

Partie saisie : Monsieur Mokhles Ben Abderrazek Cherif, commerçant, titulaire de CIN n° 05223490, demeurant à Tunis, 17 rue d'Athènes.

Avocat poursuivant : Maître Abderrazak Kilani, Avocat à la cour de Cassation, de la Société Civile Professionnelle «AVOCATS CONSEILS UNIS» sise rue 8002, immeuble Espace Tunis, Escalier A, 5ème étage Montplaisir 1002 Tunis, MF 000MA745188T.

Immeuble objet de la vente : La totalité de l'immeuble objet TF n° 32931 Ariana dénommé (Baeth 18) d'une superficie totale de 695 m² divisé en 695 parts sis à Chotrana, délégation d'Ariana et précisément cité El Basatin n° 18 Chotrana II Gouvernorat d'Ariana.

L'immeuble consiste en une parcelle de terrain sous forme de carré sur laquelle se trouve une construction à usage d'habitation non achevée et dépourvue des équipements composée d'étages en cour de construction.

- Le sous-sol divisé en 2 parties la première constituée par un garage avec un plafond de 2 m de hauteur et la 2ème partie est couvert d'un parquet en mosaïque.

- Le RDC est composé d'une entrée menant à un salon puis une salle de réception non équipée ouvrant sur une cuisine et une cage d'escalier

- Le 1er étage est composé d'un hall menant à une suite comprenant une grande chambre et une salle de bain et une chambre dressing et un balcon et à droite à partir de l'escalier se trouve un couloir menant à droite à une suite moyenne composée d'une chambre, une salle de douche puis à gauche du trottoir se trouve une suite comprenant une grande chambre et une chambre de dressing , une salle de bain et un balcon.

A droite se trouve au fond d'un trottoir une chambre moyenne d'une chambre dressing, une douche et un balcon couvert.

- La terrasse comprend en plus de la cage et l'ascenseur une chambre individuelle, un hall, une buanderie non achevée.

- La construction est branchée aux réseaux électriques et à l'eau potable, la climatisation n'est pas

encore équipée et non décorée.

- Le reste de la propriété est utilisé comme jardin et allées et une piscine d'une superficie de 40 m².

- L'état général : les constructions sont récentes et leur manquent plusieurs équipements de base

- La superficie des constructions s'élève à 868 m² et l'Immeuble est sis dans un quartier d'habitation équipe et la plupart des constructions sont des villas de haut standing.

Mise à prix : La mise à prix est d'un million trois cent quinze mille huit cent cinquante-sept 95 millimes (1.315.857,D 095).

Date et lieu de la vente : Les enchères auront lieu à la chambre des criées (ventes immobilières) du tribunal de 1ère instance d'Ariana Palais de justice d'Ariana, le lundi 25 novembre 2019 (25/11/2019) à 9h00 du matin et suivante.

Visite de l'immeuble : La visite de l'immeuble se fait tous les jours aux heures de travail administratif.

Pour plus amples renseignements s'adresser au greffe de tribunal de 1ère instance d'Ariana où un cahier des charges a été déposé et à l'étude de Maître Abderrazak Kilani, avocat près la cour de cassation de la société civile professionnelle «AVOCAT CONSEILS UNIS», siège

social rue 8002, immeuble espace Tunis, Escalier A, 5ème étage, Montplaisir 1002 Tunis.

Nul ne peut se porter enchérisseur que par la constitution d'un avocat et après avoir consigné le 1/3 de la mise à prix.

2019403299VEPA1

Vente aux enchères publiques

des parts indivises sur saisi immobilière

Cabinet de Maître Dhaker Magroun

Avocat au près de la cour de cassation

matricule fiscal : 7970211F

4bis rue Du Mali , 5 étage bureau n° 2, le Belvédère -Tunis 1002

Tél: 71890398

Fax 71891602

portable 98267576

Partie poursuivante : Amen Bank SA représentée par son président directeur général dont le siège est à Tunis avenue Mohamed V-RC n° B176041996 Tunis.

Les parties saisie: 1) Mohammed nejib ben taieb ben ayed ouvrier à l'étranger titulaire de la C.I.N 01095959 domicilié à son domicile de correspondance sis au siège de la société Poggenphol - Tunisia SARL dont son siège est au 44 rue slimane hrairi la marsa -laouina selon le proces verbal de notification de domiciliation n° 1437 établit par l'huissier notaire me Heithem rezgui en date du 14 juin 2018 en sa qualité de caution solidaire de la société Poggenphol -Tunisia SARL inscrite au registre de commerce sous le numéro B0140102009 identifiant unique 1099178 y dont son siège est au 44 rue slimane hrairi la marsalaouina et en tant que débiteur principal du créancier saisissant Amen Bank SA.

2) Asma Bent rjeb ben Mohammed Turki épouse Mohammed Nejib ben taieb ben ayed titulaire de la C.I.N n°00558730 domicilié à son domicile de correspondance sis au siège de la société Poggenphol - Tunisia SARL dont son siége est au 44 rue slimane hrairi la Marsa - Laouina selon le procès verbal de notification de domiciliation n° 1437 établit par l'huissier notaire me Heithem rezgui en date du 14 juin 2018 en sa qualité de caution solidaire de la société POGGENPHOL - TUNISIA SARL et entant que débitrice principale du créancier saisissant Amen Bank SA

Avocat poursuivant : Maître Dhaker Magroun avocat auprès de la cour de cassation demeurant au 4bis rue Du Mali ,5 étage bureau n°2, le Belvédère Tunis 1002 .matricule fiscale matricule fiscale 797021/F

Les parts indivises objet de la saisi : La totalité des parts indivises qui sont à la propriété de Mohammed nejib ben taieb ben ayed et Asma Bent rjeb ben Mohammed turki épouse Mohammed Nejib ben Taieb ben Ayed qui sont de l'ordre de 223,872167 indivises dans l'immeuble dénommé Slim 22 titre foncier n° 131451 Tunis et qui comprend une totalité de 3972 parts à raison de 111,9360835 parts en indivision chacun.

Ces parts indivises se trouvent nord-est de la route nationale n°10 et sur une distance de 650 mètres sud rue ibn el jazzar liant la route nationale n°10 et la route de gammarth et plus précisément sur le bas coté de la route nationale n°9 reliant Tunis à la Marsa et au niveau de l'aouina banlieue de la Marsa gouvernorat de Tunis.

Ces parts indivises objet de la affaire de vente immobilière sont constituées par une parcelle de terrain rectangulaire sa façade principale est sud sur la route nationale n°9 reliant Tunis à la Marsa ses limites sont décrites sur une partie par la route sus indiquée et sur le reste par des immeubles l'avoisinants directement ses parts Indivises Comprennent un édifice ayant un rez de chaussée et un étage. L'entrée principal du rez de chausse est d'orientation sud à. travers une terrasse qui conduit directement dans une salle d'exposition vide à sa gauche de son entrée on trouve des escaliers qui conduit à l'étage supérieure .On trouve à l'entrée du rez de chaussé ,un bureau comprenant une petite cuisine et un we et sa superficie est de 184 mètres canes .On arrive à l'étage supérieur par des escaliers qui débutent à partir du rez de chaussée et qui finissent sur une salle d'exposition à sa fin on trouve une petite cuisine et we et cet étage couvre 184 mètres carres.

Il faut remarquer aussi qu'une partie devant la façade appartenant aux parts indivises des parties saisies ne peut être construite à cause d'une interdiction et la quelle 011 peut l'exploiter en sont état.

Les parts indivises objet de la vente sont extraits d'un immeuble immatriculé sous le numéro 131451 Tunis et dénommé slim 22, la superficie totale de tout le bien immeuble est 3972 mètres carres et il est constitué par la parcelle nI du partage du titre foncier n 87225 et ayant une superficie totale de 223,88 mètres carres.

Les parts indivises sont à la propriété de Mohammmed nejib ben taieb ben ayed et Asma Bent rjeb ben mohammed turki épouse Mohammmed nejib bell taieb ben ayed en indivision et à parts égales à raison de 111,9360835 chacuns.

Les parts indivises comportent deux salles d'expositions superposées.

L'edifice qui est construit sur les parts indivises comprend une salle d'exposition des ustensiles de cuisines et autres composé d'un rez de chaussé et un étage supérieure.l'edifice est construit avec des elements de base comme les fouilles, fondations et ossature porteuse. Ses mures extérieures sont construits de briques renforcées le parterre est couvert de marbres et son plafond est, construit de dalles et de faux plafonds.

Les parts indivises telles que decritres ci-dessus sont équipées d'eaux potables et électricités. L'édifice et en bon état et ne nécessite aucun travaux ni entretien dans tous des éléments.

La description des parts indivises saisies objet de la vente a été faite par l'expert Monsieur othamne mehri selon sa première expertise qui a été ajustée par le président du tribunal de 1er instance de Tunis le 12/9/2018 en

vertu de l'ordonnance de requête promulguée par le président du tribunal cité sous le n 16456 en date du 06/6/2018 et selon une deuxième expertise ajusté par le président du tribunal de I" instance de Tunis, le 15/7/2019 en exécution d'une ordonnance de requête complémentaire rendu le 0616/2018 sous le numéro 38279 .

Mise à prix : La mise à prix des parts indivises saisies telles que décrites ci-dessus a été fixée par l'expert Monsieur othamne mehri à un million et trois cent quatre vingt et onze milles et cent soixante et un dinars et 408 millimes (1.391.161,408) D majorée des honoraires et des frais légaux

Date et lieu de la vente : la vente aura lieu le mardi 19 novembre 2019 (19/11/2019) à partir de 9h00 du matin, devant la chambre des criées du tribunal de première instance de Tunis sis à l'avenue bab bnet Tunis.

La visite des lieux : Tous les jours de la semaine à partir de 9 heures du matin jusqu'à 18 heures

- Pour de plus amples informations, s'adresser à l'étude de J'avocat poursuivant ou au greffe du tribunal 1er instance de Tunis et prendre connaissance du cahier des charges

-L'enchérissement ne peut avoir lieu que par voie d'avocat après consignation du tiers du montant de la mise à prix

- Pour participer aux enchères, tes étrangers doivent être munis de l'autorisation de M. le gouverneur compétent.

2019403314VEPA1

Avis aux créanciers

Faillite

Société comptoir de matériaux

Agricoles marins et industriels

SS : Avenue Ali Belhouane Mahdia

RC : B1130841997

MF : 0034678C

En vertu d'une décision rendue par le tribunal de première instance de Mahdia dans l'affaire n° 14/2017 en date du 24/04/2019 , il a été décidé la faillite de la société comptoir de matériaux agricoles marins et industriels sise à l'avenue Ali Belhouane Mahdia en considérant la date de cessation de paiement de ses dettes à partir du 03/07/2017 et la nomination de Mme Amel Rmadi au Tribunal de première Instance de Mahdia en qualité de juge commissaire et l'expert Belgacem ben Khaled en qualité de syndic de faillite.

2019S01148VEPA2

République Tunisienne

Ministère de la Justice

Tribunal de première instance de Sousse procès de distribution des fonds n° 207

Annonce de L'Ouverture de répartition des fonds

(A propos, l'article 466 et 468 du c.p.c.c.)

Conformément la décision du monsieur le juge responsable à la distribution des fonds et l'arrangement des créanciers au tribunal de première instance de Sousse le 6/8/2019 , en fonction de la soumission du procès de la part du monsieur Khmayess Sliman , à Borj Khfecha 3éme étage, Rue de la République Monastir et qui a choisir son adresse chez son avocat Maître Omar Ouni , Son bureau à Rue de La République Monastir Borj Khfecha 3éme étage, après d'assurer le montant de la vente au caisse de dépôt, comme ce présente le reçue n° M002811, à la date 21/1/2019.

Signe l'autorisation de répartition des fonds ceci qui est appartient à la société el Amir pour vendre les matière de nourritures en gros en personne de son représentant légal dont on locale est au rue Ouwed Hamdoune route Monastir Sousse, d'âpres le record des ventes édite par huissier de la justice Maître Nizar. Abid d'après le reçu de l'assurance n°

M002811 de la date 24/11/2019.

D'après tous qui ce dessus , alors: il faut que chaque créancier veut participer au répartition des fonds doit présenter au bureau du tribunal les arguments de son montant crédit dans les 30 jours après la publication au journal officiel de la République Tunisienne, ou contacter avec un reçu d'accès garantie, ou il perdre son droit de participer au procédure de répartition et aussi il faut qu'il présente au même temps une demande de division par un avocat dont b doit être son bureau est le choix du locale officiel (légal) de créancier, et il doit citer à la demande du division les raisons du détailler le montant de crédit pour les autres si besoin.

Note :

Cette annonce fait par :

1- la présentation au tableau du tribunal

2- journal officiel de la République Tunisienne

2019S01149VEPA2

Avis d'Ouverture de procédure de redressement Judiciaire

du complexe industriel des produits d'accueil & du papier

CIPAP

5 rue de la Chimie Z.I Mégrine

Identifiant unique : 0000268D

Dans le cadre de l'affaire n° 301/2019 ,l'administrateur Judiciaire de la société CIPAP annonce la décision du tribunal de première instance de Ben Arous l'ouverture de la procédure de redressement judiciaire et d'observation de ladite société et la désignation de l'expert fethi SAID sis centre Dorra Bloc B Manar 3 Tunis 2092 (tél : 71.888.817) administrateur judiciaire de la société pour inventorier ses propriétés la diagnostiquer et étudier les possibilités de l'aider et de préparer un programme de sauvetage sous la supervision de Madame Saida El Kar juge commissaire et la suspension de toute procédure d'exécution en vue du recouvrement de créances antérieures à l'ouverture du redressement judiciaire ainsi que l'arrêt de tous les intérêts et pénalités de retard durant la période de redressement judicaire. Les créanciers de la société doivent déclarer leurs créances avec les justificatifs légaux au bureau de l'administrateur judicaire avant le 15 novembre 2019.

2019403310VEPA2

Cession d'une entreprise à un tiers

Réfrigération et équipement industriel : REI - SARL

Tribunal de première instance de Grombalia

Jugement préparatoire d'ouverture de la procédure de cession

Affaire n° 240 - Date du jugement : 7/10/2019

MF : 0022806C

RC : B127551997

Matricule CNSS : 84376-83

Selon le jugement préparatoire en date du 7/10/2019 dans le cadre de l'affaire n° 240 le contrôleur d'exécution Monsieur Mohamed Haouidhek lance un appel d'offres pour la cession de la société Réfrigération Et Equipement Industriel «REI» sise à la zone industrielle Grombalia, avec tous ses éléments d'actifs corporels et incorporels.

Tout intéressé par cet appel d'offre peut acheter le cahier de charges auprès du contrôleur d'exécution Monsieur Mohamed Haouidhek contre le paiement de cent dinars non remboursables et ce à l'adresse suivante : Centre Dorra Bloc C étage 2 bureau n° 6 Manar 3 Tunis. Téléphones : 71.887.788-98.347.353 -Fax : 71.887.313.

Le dernier délai de réception des offres a été fixé pour le 2/12/2019. Cachet de la poste faisant foi.

2019403312VEPA2

CONVOCATIONS

Sociétés anonymes

Avis de convocation

Société immobilière des Mutuelles «S.I.M»

Société anonyme

Au capital de 400.000 DT

Siège social : 120, Rue Radhia Hadded (ex: rue de Yougoslavie) Tunis.

R.C : 81125731997

M.F : 6217/S/P/M/000

Matricule CNSS : 46431-65

Les actionnaires de la société immobilière des Mutuelles «S.I.M» - S.A- sont convoqués à la réunion de l'assemblée générale extraordinaires de la société qui se tiendra le Jeudi 14 novembre 2019 à 09 heures au siège de la société caisse Tunisienne d'assurances Mutuelles Agricoles, «CTAMA» sis au 6, avenue Habib Themeur, Tunis et ce pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Prorogation de la durée de la société

2- Modification des dispositions statutaires relatives au mode d'administration en application des dispositions de l'article 215 du C.S.C

3- Mise en conformité des statuts avec les dispositions législatives et réglementaires régissant le droit des entreprises en Tunisie.

4- Refonte des statuts conformément aux dispositions de la loi n°93 du 03 novembre 2000 portant promulgation du code des sociétés commerciales et de la loi n° 46-2019 en date du 29 avril 2019.

5 - Réitération de la nomination des administrateurs.

6 - Réitération de la nomination du commissaire aux comptes.

7 - Mise en œuvre des résolutions de l'assemblée.

8 - Délégation de pouvoirs.

9- Mesure légale et de publicité

10- Questions diverses.

2019T01413SANB3

Avis de convocation

Société Foncière de Tunisie

«S.F. T»

Société Anonyme

Au capital de 150.000 DT

Siège social /120, Rue Radhia Hadded (ex rue de Yougoslavie) Tunis

R.C: B1123371997

M.F 162181T/P/M/000

Les actionnaires de la société foncière de Tunisie «S.F.T» -S.A sont convoqués à la réunion de l'assemblée générale extraordinaires de la société qui se tiendra le Jeudi 14 novembre 2019 à 10 heures au siège de la société caisse Tunisienne d'assurances Mutuelles Agricoles, «CTAMA» sis au 6, Avenue Habib Thameur, Tunis et ce pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Prorogation de la durée de la société

2- Modification des dispositions statutaires relatives au mode d'administration en application des dispositions de l'article 215 du C.S.C

3 - Mise en conformité des statuts avec les dispositions législatives et réglementaires régissant le droit des entreprises en Tunisie.

4- Refonte des statuts conformément aux dispositions de la loi n°93 du 03 novembre 2000 portant promulgation du code des sociétés commerelales et de la loi n° 46-2019 en date du 29 avril 2019.

5- Réitération de la nomination des administrateurs.

6- Réitération de nomination du commissaire aux comptes.

7- Mise en œuvre des résolutions de l'assemblée.

8- Délégation de pouvoirs.

9- Mesure légale et de publicité

10- Questions diverses.

2019T01414SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

"Société Cytopharma SA"

Société anonyme

Au capital social : 18.015.390,000 Dinars

Siège social : ZI Hammam Zriba, Zaghouan

MF : 1204054DAM000

Les actionnaires de la société CYTOPHARMA sont convoqués à l'assemblée générale extraordinaire qui se tiendra le Vendredi 22 novembre 2019 à 09h00 au siège social de l'ATD SICAR sis à, rue lac Leman, résidence Regency, Bloc A, deuxième étage, les berges du lac, 1053, Tunis.

A l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Application des dispositions de l'article 388 du code des sociétés commerciales.

2- Pouvoirs pour formalités.

2019R02336SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire du groupe du 30 Novembre 2019

Société Régionale d'Importation et d'Exportation

« SORIMEX » - S.A

Au capital de 1.255.725 Dinars

Siège social : Avenue des Martyrs 3038 Sfax

MF : 3900SPM000

Messieurs les actionnaires de la Société Régionale d'Importation et d'Exportation "SORIMEX" sont invités à assister à l'assemblée générale ordinaire du groupe qui aura lieu le Samedi 30 Novembre 2019 à 10h au siège social pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Lecture et approbation du rapport de gestion du groupe relatif à l'exercice 2018.

2- Lecture du rapport du commissaire aux comptes sur les états financiers consolidés relatifs à l'exercice 2018.

3- Approbation des états financiers consolidés relatifs à l'exercice 2018.

4- Quitus aux administrateurs de la société Mère.

5- Questions diverses.

2019X01280SANB3

Convocation à une assemblée générale ordinaire

LES LABORATOIRES MEDIS

Société anonyme

Capital social : 51.000.000 Dinars Tunisiens

Siège social : Route de Tunis, KM 7, 8000 - Nabeul, Tunisie

Identifiant unique : 539219G

Les actionnaires de la société les laboratoires Médis sont convoqués à une Assemblée Générale Ordinaire le lundi 11 novembre 2019 à dix heures (10h00) au siège de la société sis route de Tunis, Km 7, 8000 - Nabeul, Tunisie, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Ratification du mode et délais de convocation.

2. Lecture et approbation des rapports de gestion du Conseil d'Administration de la Société relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2018.

3. Lecture des rapports des commissaires aux comptes sur les états financiers de la Société et relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2018.

4. Examen et approbation des états financiers individuels de la Société relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2019.

5. Affectation des résultats de l'exercice 2018.

6. Approbation des conventions règlementées conformément à l'article 200 et 475 du code des sociétés commerciales.

7. Quitus aux administrateurs.

8. Jetons de présence.

9. Renouvellement des mandats de trois administrateurs et nomination d'un nouvel administrateur.

10. Questions diverses; et

11. Pouvoirs pour formalités,

2019403295SANB3

Convocation à une assemblée générale extraordinaire

LES LABORATOIRES MEDIS

Société anonyme

Capital social : 51.000.000 dinars Tunisiens

Siège social : Route de Tunis, KM 7,8000 - Nabeul, Tunisie

Identifiant unique : 539219G

Les actionnaires de la société les laboratoires Médis sont convoqués à une Assemblée Générale Extraordinaire le lundi 11 novembre 2019 à douze (12h00) heures au siège de la société sis route de Tunis, Km 7, 8000 - Nabeul, Tunisie, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Ratification du mode et délais de convocation.

2- Augmentation de capital par incorporation des bénéfices.

3- Modification de l'article 6 des statuts; et

4- Pouvoirs pour formalités.

2019403296SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

«MCP GESTION» société anonyme

Capital social: 100.000 Dinars

Raison sociale : Société de gestion des fonds de commerce de placement à risque

Siège social : Bureau 2.1, 2ème étage, rue des îles Canaries - immeuble Access Building, Les Berges du Lac II - 1053 - Tunis

RC: B0112 662014

MF: 1352576 BAM 000

Messieurs les actionnaires de la société MCP GESTION sont convoqués à l'assemblée générale extraordinaire qui aura lieu le 12 novembre 2019 à 11h00 au siège de la société Mena capital partners sis au 05 bis rue du lac de Tibériade 1053 les berges du Lac, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Mise en liquidation de la société et nomination d'un liquidateur

- Questions diverses.

2019403308SANB3

TUNISIE ENGINEERING ET CONSTRUCTION INDUSTRIELLE· T.E.C.I.-

SOCIETE ANONYME AU CAPITAL SOCIAL DE : 9.000.000 DT

Siège Social : Centre Urbain Nord – Lotissement AFH

Registre de Commerce : B 1127271997

Matricule Fiscal : 014085W/A/M/000

CONVOCATION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Messieurs les Actionnaires de la Société TECI sont convoqués à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le Mardi 26 novembre 2019 à 11 h 00 au Siège de la Société sis au Centre Urbain Nord, Lotissement AFH - Lot A4 - 1003 Tunis, et ce, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Examen du Rapport du Conseil d'Administration relatif à l'Exercice 2018·

2. Lecture des Rapports du Commissaire aux comptes relatifs à l'Exercice 2018.

3. Approbation des Etats Financiers de l'Exercice 2016.

4. Quitus aux Administrateurs.

5. Affectation du résultat de l'Exercice 2018 .

6. Fixation du montant des Jetons de Présence pour l'Exercice 2018.

7. Renouvellement du mandat des Membres du Conseil d'Administration de TECI.

8. Ratification de la nomination des nouveaux Administrateurs.

Les documents requis par la loi sont à la disposition des Actionnaires au Siège de la Société.

2019403317SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

Tunisie Engineering Et Construction Industrielle «T.E.C.I»

Société anonyme

Au capital de : 9 000000 DT

Siège social : Centre Urbain Nord Lotissement AFH· TUNIS

Registre de commerce : B1127271997

Matricule fiscal : 014085 W/A/M/000

Suite à la décision du conseil d'administration du 17 octobre 2019. Messieurs les actionnaires de la Société TECI sont convoqués à l'assemblée générale extraordinaire qui se tiendra le Mardi 26 novembre 2019 à 10 heures au Siège de la société, et ce à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Réduction du capital social de TECI.

2- Modification de l'article 6 des Statuts de TECI portant sur le capital social.

2019403318SANB3

Autres sociétés

Convocation à l'assemblée générale ordinaire exercice 2018

Mutuelle Assurance de l'Enseignement « M.A.E»

Complexe El Mechtel Avenue Ouled Haffouz - B.P 61 Bab El Khadhra 1075 Tunis

MF 14225PPM000

CNSS 12/27948

Mes dames, Messieurs les Délégués des groupements des sociétaires de la Mutuelle Assurance de l'enseignement - M.A.E sont invités à assister aux travaux de l'assemblée générale ordinaire (exercice 2018) qui se tiendra le dimanche 24 novembre 2019 à 9 h00 à l'Hôtel kuriat palace à Monastir a défaut de quorum, l'assemblée générale ordinaire aura lieu après une heure le même jour et au même endroit quel que soit le nombre des présents et ce, pour délibérer sur les points suivants inscrits à l'ordre du jour :

1) Lecture et approbation du rapport du conseil d'administration pour l'exercice 2018

2) Lecture et approbation des rapports des commissaires aux comptes relatifs au même exercice.

3) Approbation du bilan, de l'état de résultat, du tableau des flux de Trésorerie pour l'exercice 2 affectations des excédents.

4) Quitus aux administrateurs.

5) Détermination du lieu où sera tenue l'assemblée générale ordinaire pour l'exercice 2019

Observations

• La présentation de la convocation individuelle et de la carte d'identité nationale est obligatoire avant l'entrée à la salle de la réunion

• En cas d'empêchement un délégué peut mandater un autre délégué pour le représenter. Ce mandat doit être déposé et enregistré au siège social de la société 15 jours au moins avant la date de la tenue de l'assemblée générale, faute de quoi il sera considéré comme nul. Un délégué ne peut disposer de plus d'un mandat.

2019R02339SODB3

Société Mutuelle de Base de Services Agricoles «EL AMAL» Msaken

Matricule Fiscal : 1285783E

N° CNSS :162924-61

CONVOCATI0N A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Le Conseil d'Administration de la Société Mutuelle de Base de Services Agricoles « EL AMAL» -Msaken - informe tous les adhérents que l'assemblée générale Ordinaire sera tenue le Jeudi 14 Novembre 2019 à 9 Heures au siège de la Société, Route Kroussia M'Saken à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Lecture des rapports moral et financier du Conseil d'Administration des exercices 2017 et 2018.

2- Lecture des rapports du Commissaire aux Comptes des exercices 2017 et 2018.

3- Discussion des rapports et des comptes des exercices 20!7 et 2018.

4- Approbation des comptes et des rapports des exercices 2017 et 2018.

5- Quitus au membre du Conseil d'Administration pour leur gestion des exercices 2017 et 2018.

6- Affectation des Résultats des exercices 2017 et 2018.

7- Mise à jour de la liste des adhérents.

8- Désignation d'un commissaire aux comptes pour les exercices 2019 - 2020 et 2021.

9- Renouvellement du tiers des membres du conseil d'Administration.

10- Questions diverses.

Cet avis est considéré comme Une convocation personnelle pour tous les adhérents qui ont la faculté à partir du 6 Novembre 2019 de prendre connaissance au siège de la Société Mutuelle des procès verbaux du Conseil d'Administration, les états financiers et des rapports du Commissaire aux Comptes relatifs aux exercices 2017 et 2018.

Le dernier délai d'envoi de la demande de candidature au conseil d'administration est fixé pour le 4 Novembre 2019 et ce par voie de lettre recommandée avec accusé de réception avec le paiement de 500 Dinars à titre de garantie de gestion et selon la description des termes du statuts de la société.

En cas de défaut de quorum une deuxième assemblée sera tenue le 28 novembre 2019 au même lieu, horaire et ordre de jour.

2019S01171SODB3

Convocation à l'assemblée générale extra ordinaire

Raison sociale : It BUSINESS SCHOOL

Capital : 2 000 000.000 dinars

Adresse : Sidi Mahersi 8062 Nabeul

Matricule Fiscal : 1359549D/A/M/000

Suite à la quatrième résolution du conseil d'administration durant sa deuxième réunion de l'année 2019 qui a eu lieu à Nabeul le 7/10/2019, a été décidé de convoquer une assemblée générale extraordinaire pour la lecture et l'approbation des rapports spéciales du commissaire aux comptes et examiner le projet de réduction et d'augmentation de capital par compensation des créances, et ce le jeudi 12/12/2019 à 9h00 du matin au siège social de la société.

2019N00576SODB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire pour l'année 2018

Société Mutuelle des services agricoles El faouz Chorbane

le conseil d'administration de la société mutuelle de base des services agricoles "Elfaouz" Chorbane convoque les adhérents à l'assemblée générale ordinaire pour l'exercice 2018 qui aura lieu le mercredi 13 novembre 2019 à 09h00 du matin au siège de la société à Chorbane pour discuter l'ordre du jour qui suit :

- Lecture des rapports moraux et financiers pour l'exercice 2018.

- Lecture des rapports du commissaire aux comptes pour l'exercice 2018.

- Discuter des rapports et des états financiers et de les soumettre au vote.

- Donner quitus au membre du conseil d'administration.

- Mise à jour de la liste des adhérents.

- Affectation du résultat de l'année 2018.

- Proposition d'amendements au règlement intérieur.

- Nomination du commissaire aux comptes pour l'année : 2019-2020-2021.

2019I00120SOB3

DIVERS

Avis au public

Avis

Le créancier Ajmi Sbiha annonce que les débris sur lesquels se trouve l'accusation et situés dans la ville d'El Jadaida Manouba, qui sont la propriété de Walid El orfi, sont le sujet d'un esprit exécutif écrit par l'huissier notaire Lamia Ben Saad le 15 mai 2019 sous le numéro 10110 et que chaque vente manquée en Cela présente à la fois le vendeur et l'acheteur pour les traces criminelles et judiciaires.

2019T01416DIVD2

Perte

Madame Khadija bent Taher Garsallah annance que son titre de propriété d'un terrain de surface environ 621 l2 m² sise route gremda km 09 Sfax est perdu et elle désire en faire établir une deuxième copie originale objet de l'acte de partage daté 19 décembre 2006 par les deux notaires abdel Majid feki et Oussema Zouch. Toute personne ayant une opposition doit le faire auprès du Notaire Malek Medhioub 16 Place 5 décembre Sfax Medina dans un délai maximum de 70 jours.

2019X01268DIVD2

Avis

Monsieur Mohamed Mezghani annonce qu'il possède un terrain planté par 9 oliviers de 6820 mètres carrés situé à route de Manzel Chaker Km.44 provenant par l'acte d'achat qui était fait le 19 Janvier 1997 enregistré à Sfax le 21 Janvier 1997 n°379 rédigé par les deux notaires Mohamed Hentati et Mohamed Hammami, il a perdu l'acte de pocession et il désire se faire délivrer une autre copie original. Tout contestant devra s'adresser au notaire Dammak Mounir size à Sakiet Eddeir Sfax et ce, dans un délai de 70 jours à partir de la date de parution de cet avis.

2019X01282DIVD2

Avis

Suite à la décision n° 19//- 01387 délivrée par le gouvernorat de Médenine en date du 14/08/2019 concernant l'ouverture de la suscription au but de construction de la mosquée Ali ben Abi Talab.

Il est déclaré que le fonds (argents) seront sommés sur le compte courant postale ou bancaire ainsi à l'aide de la vente des tronçons libellés dans les incisions de la suscription dans un délai qui ne dépasse pas 12 mois à partir de la remise de l'autorisation.

2019M00354DIVD2

BILAN ARRETE AU 31 DECEMBRE 2018

(EXPRIME EN DINARS)

ACTIFS	NOTES	31/12/2018	31/12/2017
ACTIFS NON COURANTS			
ACTIFS IMMOBILSES			
Immobilisations incorporelles		889 112	769 266
(-) Amortissements		(736 478)	(654 060)
	1-4	**152 634**	**115 206**
Immobilisations corporelles		6 913 077	6 015 843
(-) Amortissements		(4 201 135)	(4 345 403)
	2-4	**2 711 943**	**1 670 440**
Autres actifs non courants		22 568	21 266
	3-4	**22 568**	**21 266**
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS		**2 887 145**	**1 806 912**
ACTIFS COURANTS			
Socks		136 946	137 816
(-) Provisions		(48 646)	(49 577)
	4-4	**88 301**	**88 239**
Clients et comptes rattachés		226 828	233 532
(-) Provisions		(162 145)	(156 345)
	5-4	**64 683**	**77 188**
Autres actifs courants		1 746 008	747 569
(-) Provisions		(28 283)	(28 283)
	6-4	1 717 725	719 286
Liquidités et équivalants de liquidités	**7-4**	3 462 430	4 003 268
TOTAL DES ACTIFS COURANTS		**5 333 139**	**4 887 981**
TOTAL DES ACTIFS		**8 220 284**	**6 694 893**

BILAN ARRETE AU 31 DECEMBRE 2018

(EXPRIME EN DINARS)

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	NOTES	31/12/2018	31/12/2017
FONDS PROPRES			
Fonds de dotation		214 975	214 975
Résultats reportés		(3 561 801)	(1 659 286)
Modification comptables		(222 452)	(222 452)
Autres capitaux propres		3 551 306	2 293 719
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		**(17 972)**	**626 957**
Résultat de l'exercice		**(1 367 636)**	**(1 902 515)**
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	**8-4**	**(1 385 608)**	**(1 275 559)**
PASSIFS			
PASSIFS NON COURANTS			
Provisions		5 555	9 702
TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS	**9-4**	**5 555**	**9 702**
PASSIFS COURANTS			
Fournisseurs et comptes rattachés	**10-4**	4 271 927	3 385 672
Autres passifs courants	**11-4**	5 328 410	4 575 078
TOTAL DES PASSIFS COURANTS		**9 600 337**	**7 960 749**
TOTAL DES PASSIFS		**9 605 892**	**7 970 452**
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS		**8 220 284**	**6 694 893**

ETAT DE RESULTAT ARRETE AU 31 DECEMBRE 2018

(EXPRIME EN DINARS)

	NOTES	31/12/2018	31/12/2017
PRODUITS D'EXPLOITATIONS			
Revenus	1-5	883 285	930 365
Autres produits d'exploitations	2-5	15 885 878	14 566 343
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATIONS		**16 769 163**	**15 496 708**
CHARGES D'EXLPOITATIONS			
Variation de stocks		870	761
Achts d'approvissionnement consommés	3-5	289 075	291 726
Charges de personnel	4-5	9 444 258	8 458 679
Dotations aux amortissements et aux provisions	5-5	391 214	391 008
Autres charges d'exploitations	6-5	8 028 369	8 260 732
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION		**18 153 784**	**17 402 906**
RESULTATS D'EXPLOITATION		**(1 384 621)**	**(1 906 197)**
Charges financiéres nettes		(319)	(69)
Autres gains ordinaires	7-5	43 644	4 116
Autres pertes ordinaires	8-5	(26 140)	(366)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT		**(1 367 436)**	**(1 902 515)**
Impôts sur les bénéfices	9-5	(200)	
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES APRES IMPOT		**(1 367 636)**	**(1 902 515)**
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		**(1 367 636)**	**(1 902 515)**

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE ARRETE AU 31 DECEMBRE 2018

(EXPRIME EN DINARS)

	NOTES	31/12/2018	31/12/2017
FLUX DE TRESORERIE LIES A L'EXPLOITATION			
Résultat net		(1 367 636)	(1 902 515)
Ajustement pour :			
*Reprises sur amortissements et provisions		(9 118)	(10 594)
* Amortissements et provisions		391 214	391 008
*Quote part des subvnentions d'exploitations		(385 414)	(376 132)
*Autres gains et pertes ordinaires		(23 822)	(3 751)
*Transferts de charges		(82 908)	(57 075)
*Subventions d'exploitations		(14 243 100)	(14 528 400)
*Gains et pertes de changes		319	69
Variations :			
*variation de stocks		870	(761)
*créance (clients)		6 704	(16 353)
* Autres actifs		(998 439)	(532 029)
* Fournisseurs et autres dettes		1 585 236	453 340
Flux de trésorerie affectés à l'exploitation		**(15 126 094)**	**(15 517 612)**
FLUX DE TRESORERIE LIES A L'INVESTISSEMENT			
Encaissement /indimnité d'assurance sur immobilisation		9 346	
Encaissement /Cession d'immobilisation		29 709	
Décaissement/Acquisition d'immobilisation		(1 233 761)	(535 084)
Décaissement/Acquisition Autres actifs non courants		(6 138)	(12 632)
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement		**(1 200 844)**	**(547 716)**
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES DE FINANCEMENT			
Encaissement provenant des subventions d'investissements		1 543 000	649 000
Encaissement provenant des titres 1		11 243 100	9 528 400
Encaissement provenant de droit de tirage		3 000 000	5 000 000
Flux de trésorerie provenant des activités de financement		**15 786 100**	**15 177 400**
Variation de trésorerie		**(540 838)**	**(887 928)**
Trésorerie au début de l'exercice		4 003 268	4 891 196
TRESORERIE A LA CLOTURE DE L'EXERCICE		**3 462 430**	**4 003 268**

2019R02344BCFA5

L'Imprimerie Officielle de la République Tunisienne En Ligne



le site web de l'Imprimerie Officielle de la République Tunisienne est entré en ligne le 22 Janvier 2009 sous l'adresse suivante :

www.iort.gov.tn

Le site web fonctionne en trois langues arabe, anglaise et française et permet à l'utilisateur de consulter en temps réel :

- **le Journal Officiel des lois, décrets et arrêtés depuis l'année 1956,**
- **le Journal Officiel des annonces légales ,réglementaires et judiciaires,**
- **le Journal Officiel du Tribunal Immobilier,**
- **les Codes juridiques**

Le site web permet à son utilisateur sur sa demande de bénéficier de la prestation « insertion des annonces légales et réglementaires » sur CD à travers des modèles préétablis figurant dans le site.



Abonnement au Journal Officiel

de la République Tunisienne

Annonces légales, réglementaires et judiciaires

Pour l'acquisition de votre abonnement au Journal Officiel :

Contacter le siège de l'Imprimerie Officielle, avenue Farhat Hached, 2098 Radès -

Tél. : 71.434.211 ou l'un des bureaux de vente ci-après :

*** 1000 - Tunis** : 1 rue Hannon - Tél. : 71.329.637

*** 1002 - Lafayette :** 18 rue Irak - Tél. : 71.842.661 - Fax : 71.844002

*** 4000 - Sousse** : Cité C.N.R.P.S rue Rabat –

Tél. : (73) 225.495

*** 3051 - Sfax** : Centre El Alia, route El Aïn, Km 2.2

Sfax - Tél. : (74) 460.422

Site web : www.iort.gov.tn

Le paiement se fera en espèces ou par chèques ou par virement postal ou bancaire au nom de l'Imprimerie Officielle de la République Tunisienne à l'un des comptes ci-après :

S.T.B. : (Mégrine) 10106045231056678893

C.C.P. N° 17001000000006101585

Prix du numéro du J.O.R.T de l'année en cours

Edition originale : 2,400 dinars + 1% F.O.D.E.C. ***Traduction française : 3,300 dinars + 1% F.O.D.E.C.***

Frais d'envoie en sus